

ACTUVERNIER

Mai 2021



Covid-19

Le virus a obligé l'administration vernio-lane à se réinventer. Bilan après plus d'un an de pandémie

Espace de loisirs

La zone de détente « Au Moulin » sera uniquement accessible à pied et à vélo durant les week-ends

Jeunesse

L'Amusebus sillonnera Vernier durant l'été pour proposer aux enfants jeux et activités en plein air

De la gym pour les seniors

Des cours gratuits auront lieu les mercredis matin au parc de la mairie

-
- 4** Un an de Covid : comment l'administration s'est réinventée
-
- 8** La sécurité au Lignon suscite la controverse au Conseil municipal
- 10** Communications, séances du 16 mars au 13 avril 2021
-
- 15** Aux Avanchets, les routes achèvent leur mue
- 16** Zone de loisirs « Au Moulin » : accès réservé aux piétons et cyclistes
- 17** Avec une poubelle aérée et un sac compostable, trier les déchets de cuisine est un jeu d'enfant
- 18** Cours de français-intégration 2021-2022
- 19** La nuit est belle !
- 20** PET ou pas PET ?
- 22** Canicule = Solidarité
- 24** Investissez dans le vélo, la Commune vous rembourse !
-
- 25** Exposition photo « Visages du Léman Express » : appel à candidatures
- 26** Cinéma plein air
- 28** DVD à emprunter dans vos bibliothèques
- 31** Les 12 et 13 juin 2021, la culture s'invite à bord du Léman Express
-
- 32** Un peu de répit pour les proches-aidants
- 34** 7^e édition des cours d'été en plein air de Pro Senectute Gym Seniors et « Etre et rester mobile » : un cours dédié aux seniors qui souhaitent aller de l'avant
-
- 36** Une ludothèque sur roues : L'Amusebus et des jeux pour tous
- 38** « En bas de chez toi » ouvre à nouveau ses portes et retour en images du Rallye en famille
- 40** Activités live en public de l'association Vernier-sur-Rock
- 42** Activité intergénérationnelle à l'école des Avanchets et La Carotte du Lapin de Pâques aux Avanchets
-
- 44** Ecole de natation et aquagym
-
- 45** Concours des balcons fleuris 2021

Edité par l'administration municipale
Comité de rédaction : service de la culture et de la communication

actu@vernier.ch
www.facebook.com/VilledesVernier
www.instagram.com/villedesvernier

Mairie de Vernier
CP 520 – 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 06
Fax 022 306 06 60
www.vernier.ch

Prochain numéro
Délai rédactionnel : 18 juin 2021
Parution : 14 juillet 2021

Archives : www.vernier.ch/magazine
Journal tiré à 16 000 exemplaires,
10 fois par année.
La rédaction décline toute responsabilité
envers le contenu des articles et
des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA, Genève
sur papier offset 90 g
Graphisme et mise page : service de la
culture et de la communication
Crédit de couverture : Reto Cramer



VERNIER 
Une Ville pas Commune



Chères Verniolanes, chers Verniolans,

La pandémie continue de rythmer notre vie quotidienne. Le Conseil fédéral a esquissé une stratégie de sortie de crise qui devrait nous permettre de retrouver à la rentrée un mode de vie plus ordinaire.

Au fil des mois, *ActuVernier* a tenu à rendre compte des actions menées par votre administration pour continuer à délivrer ses prestations dans un contexte difficile. Dans cette perspective, nous vous invitons à découvrir dans cette édition les changements organisationnels et humains qui ont impactés les services communaux depuis le début de la crise sanitaire.

Le Conseil administratif s'est efforcé avec sérieux et modestie de tenir le cap face à l'inconnu. Malgré des frais extraordinaires de près de CHF 730 000.– liés à la pandémie, Vernier a bouclé ses comptes 2020 avec un résultat positif de près de 2.5 millions. Cet excédent s'explique par des dépenses maîtrisées et des recettes fiscales supérieures aux prévisions.

Dans cette période compliquée, le Conseil administratif a pris soin de ne pas perdre de vue les enjeux du futur. Malgré l'arrêt des chantiers au printemps dernier, les premiers habitants du quartier de l'Etang pourront emménager cet été comme prévu. L'Exécutif est également allé de l'avant dans le projet de maison des familles aux Avanchets. Un crédit d'étude a été soumis au Conseil municipal.

Toutefois, les contraintes sanitaires n'ont pas permis à votre Conseil administratif de rencontrer la population. Il compte se rattraper dans les semaines à venir. Dès le 19 mai, vous pourrez découvrir sur www.vernier.ch les rendez-vous publics que l'Exécutif souhaite organiser afin de partager à nouveau des moments de convivialité avec les habitants. Nous avons hâte de retrouver le plaisir des échanges directs, d'être dans cette proximité qui fait le sel de l'action politique communale.

Votre Conseil administratif

Gian-Reto Agramunt, Martin Staub et Mathias Buschbeck

Un an de Covid : comment l'administration s'est réinventée

L'administration verniolane a su se réorganiser pour continuer à délivrer ses prestations et maintenir un service public de qualité. Bilan après plus d'une année de pandémie.



De nombreuses personnes à risque ont fait appel au service de livraison de courses à domicile proposé par la Ville de Vernier.

© Greg Clément

Voilà plus d'un an que le Covid-19 est entré dans nos vies. Plus d'un an que nous avons troqué nos poignées de mains chaleureuses et bises affectueuses contre des masques et du gel hydroalcoolique; plus d'un an que l'administration verniolane a dû se réorganiser entièrement pour continuer à fonctionner en pleine pandémie.

Alors que le Conseil fédéral a prononcé il y a un mois les premiers assouplissements et qu'on peut espérer une sortie de crise prochaine, l'heure est au bilan à la mairie de Vernier. Que retenir de cette dernière année au-delà des fermetures, des quarantaines et de la réduction drastique des contacts sociaux ?

Si les quatorze derniers mois ont été rudes, ils ont également apporté leur lot d'enseignements. Au niveau personnel et humain, mais aussi à l'échelle de la commune. « L'année écoulée a montré l'exceptionnel résilience de l'administration qui a su s'adapter en un temps records pour continuer à délivrer ses prestations aux habitants », se réjouit le maire, Martin Staub. Le magistrat tient à souligner que Vernier est une des seules communes à avoir pu assumer les nouvelles tâches inhérentes au Covid-19 uniquement grâce à ses ressources internes, autrement dit sans devoir faire appel à des bénévoles. Cette performance, la Ville la doit notamment à la municipalisation des structures de la petite enfance et ses quelque 250 employés qui

ont pu prêter main forte aux services fortement sollicités durant la première vague.

Plus concrètement, la crise sanitaire a été l'occasion pour l'administration de tester le télétravail à large échelle. Jusque là, seule une cinquantaine d'employés étaient dotés d'outils à distance. Depuis quatre mois, tous les collaborateurs qui effectuent un travail de bureau sont assignés à résidence, comme l'exige le Conseil fédéral. Verdict ? Leurs témoignages sont contrastés. Si les collaborateurs apprécient le gain de temps en trajet et la flexibilité offerte entre la vie privée et professionnelle, beaucoup déplorent un assèchement des relations humaines sur le long terme.

Le choc du 16 mars

Retour au 16 mars 2020. Tout le monde ou presque se souvient de ce qu'il faisait lorsque le Conseil fédéral a décrété le premier confinement. Le secrétaire général, Michel Buergisser, n'échappe pas à la règle. « Avec mes collègues, nous étions en train de préparer la séance du Conseil administratif en nous disant que nous entrions dans une période complexe, se rappelle-t-il. L'idée était alors de tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire tout en gardant le maximum d'employés sur place. Puis, l'annonce du Conseil fédéral est tombée. En une nuit, nous avons dû revoir tous nos plans et changer complètement de paradigme. Le nouvel objectif était alors de continuer à travailler tout en renvoyant le plus de monde possible à la maison. »

Durant les dix jours qui suivent, la mairie prend des allures de quartier général. Un Etat major est rapidement créé pour affronter la crise et organiser la suite. Les séances des Conseils municipaux sont suspendues laissant la possibilité à l'Exécutif de prendre des décisions dans l'urgence. « C'était nécessaire au vu de la situation, mais se passer d'un échelon essentiel de notre démocratie fait également peser une responsabilité énorme sur le Conseil administratif », note le maire.

Chaque jour, de nouvelles questions se posent. Il faut y répondre vite et bien. Comment aug-

menter la capacité des serveurs informatiques afin que tous les collaborateurs puissent travailler depuis chez eux ? La fête des écoles pourrait-elle avoir lieu ? Que faire avec les locations de salles ? Doit-on annuler tous les spectacles de la saison culturelle ? Les gardiens de piscine au chômage technique peuvent-ils rallier le service de la cohésion social fortement sollicité par les seniors ? Avec les élections municipales et une nouvelle organisation administrative fraîchement inaugurée, l'année 2020 s'annonçait trépidante. Elle s'est révélée imprévisible. Et passionnante.

Centre logistique à la piscine du Lignon

Tant le secrétaire général, le Conseil administratif que les chefs de service louent la belle réactivité et l'engagement des collaborateurs au long de ces derniers mois. Une énergie hors du commun a été mobilisée pour continuer à assurer le maximum de prestations dans le contexte donné.



Les collaborateurs du service de l'environnement urbain ont fabriqué des protections en plexiglas pour toute l'administration.

Tous les secteurs ont été impactés par la crise. Certains ont dû dans un premier temps gérer la suppression d'une ou de la totalité de leurs prestations à la population. Cela a été notamment le cas du service des sports qui a dû fermer toutes ses installations du jour au lendemain. Une partie de son personnel a alors été réquisitionné par le service de la cohésion sociale pour mettre sur pied un service de commande et de livraison de courses pour les personnes vulnérables. Des collaborateurs du service de l'enfance, privés de crèches, ont également apporté leur aide. La piscine du Lignon s'est ainsi transformée en un important centre logistique durant plusieurs semaines.

Pendant ce temps, à la maison Chauvet-Lullin, occupée par le service de la culture et de la communication, l'heure était aux annulations des spectacles de la saison culturelle. Toutes les représentations du printemps ont été analysées afin de trouver des solutions de report et de dédommagement pour les acteurs culturels. La cellule communication, elle, s'est retrouvée en première ligne. L'enjeu était de taille : comment traduire de la manière la plus claire possible les

répercussions concrètes pour les habitants de chaque nouvelle annonce des autorités ?

Les autres services n'étaient pas en reste non plus. Celui de l'environnement urbain a dû gérer la mise en place des mesures sanitaires. Un travail colossal. C'est à ses collaborateurs que nous devons les protections en plexiglas, l'installation de distributeurs de gel hydroalcoolique ou encore les commandes de masques et de désinfectants dans toute l'administration. Quant aux employés du service des bâtiments, ils ont eu quelques sueurs froides au moment de l'arrêt des chantiers. Heureusement, les retards enregistrés ont pu être compensés, notamment dans le futur quartier de l'Étang.

Les employés en ligne de mire

Si la première vague a été brutale et inattendue, elle a aussi été marquée par un bel esprit de solidarité au sein de l'administration et de la population. « Nous avons pu compter sur un grand sens des responsabilités de la part des employés et une belle compréhension des habitants », souligne Michel Buerger, reconnaissant.



Les mois qui ont suivi se sont révélés plus difficiles. Les directives fluctuaient de semaine en semaine avec des ouvertures et fermetures successives. «Les décisions du Conseil fédéral nécessitaient un travail important de concertation entre les communes et le canton, et les délais pour mettre en place les mesures étaient souvent très courts, détaille Valérie Pillonel, cheffe du service des sports. Cela a fait peser une grosse pression sur les collaborateurs.» Durant l'été, des tensions avec certains usagers des infrastructures qui ne respectaient pas les règles sanitaires ont en outre compliqué la donne. La police municipale a dû être appelée à plusieurs reprises à la piscine du Lignon. «Les consignes étaient moins claires que lors du premier confinement et on sentait une certaine lassitude au sein de la population, relève Martin Staub. Un plus grand travail d'accompagnement et de pédagogie a dû être fourni dès la deuxième vague.»

Une nouvelle réalité

En mai 2021, la lassitude a laissé place à l'habitude. Une routine s'est installée dans une configuration qui, il y a deux ans, nous aurait paru surréaliste. Comme nous nous sommes fait à l'idée de porter un masque dans les endroits fréquentés, l'administration verniolane a, elle aussi, pris le pli de fonctionner à distance. Les réunions en visioconférence sont devenues monnaie courante. Il n'y a plus rien de transgressif à parler à son chef en chemise et bas de pyjama, ou à caresser son chat en réunion d'équipe.

Avec le recul, des services disent avoir profité de cette période particulière pour développer des compétences supplémentaires, notamment dans la gestion de crise et d'imprévus. Certains se sont même réinventés. Une saison culturelle hors-murs et covid compatible aura ainsi lieu pour la première fois cet été à Vernier. «Nous devons développer d'autres manières d'entrer en contact avec le public et de diffuser des productions artistiques que dans des salles de spectacle», relève Myriam Jakir Duran, cheffe du service culture et communication.

L'administration fonctionne, mais le manque de lien réel avec les habitants se fait cruellement

sentir à tous les échelons. «Nous avons l'habitude d'être sans arrêt en contact avec les gens, les vrais échanges nous manquent», confiait Nicole Schwitter, la cheffe du service guichet prestations de la mairie, à quelques jours de la réouverture du lieu au public.

Le manque de contacts humains

Au sein de tous les services, le télétravail finit par peser. Certains collaborateurs se sentent isolés chez eux, d'autres estiment que les informations circulent moins bien à distance. Les contacts avec les collègues et les habitants leur manquent. Le sens même de leur travail est parfois remis en question. «Les écrans sont trop petits pour avoir une vision d'ensemble des projets architecturaux et urbanistiques, explique Igor Moro, chef du service de l'aménagement, qui se réjouit de pouvoir à nouveau se réunir autour d'un plan en version papier. On ne peut pas aller autant en profondeur dans les discussions.»

L'appel le plus criant pour un retour au présentiel vient certainement du service de la cohésion sociale. Depuis des mois, les collaborateurs conseillent les habitants par téléphone. «La qualité de l'accompagnement et le contact humain ne sont pas les mêmes, en particulier pour les situations complexes et avec les personnes allophones», souligne son chef, Florian Kettacker.

Si de nombreuses questions demeurent pour les mois à venir, les autorités politiques et administratives sont sûres d'une chose: le télétravail est une solution intéressante à temps partiel, mais ce n'est pas une option tenable à temps plein sur le long terme. «Une administration communale est au service des citoyens, elle se doit d'être incarnée dans la vie de sa commune et cela passe par sa présence dans des lieux spécifiques», conclut le secrétaire général.

La sécurité au Lignon suscite la controverse au Conseil municipal

Un ordre du jour très chargé attendait nos élus en ce mois d'avril 2021. Une motion du groupe MCG réclamant l'instauration d'un poste de police au Lignon a fait particulièrement débat.

La séance du Conseil municipal de Vernier du 20 avril 2021 a débuté avec les communications d'usage. Le maire, Martin Staub, a annoncé que la poste de Châtelaine n'était plus menacée de fermeture grâce à l'intervention locale et nationale. Une décision aussi influencée par la pandémie qui a fait exploser le nombre de colis. Les élus ont ensuite abordé l'ordre du jour, bien fourni en ce début de printemps. Un point a fait particulièrement débat, celui de la sécurité au Lignon.



© Blaise Lamber - photo aérienne

Pour un poste de police au Lignon

Une motion du Mouvement citoyens genevois intitulée «Insécurité au Lignon – La cité du Lignon ne doit pas devenir une zone de non DROIT» veut rétablir un poste de police municipale au Lignon. Le texte rappelle qu'en 1982 trois postes de police avaient été ouverts à Vernier-Village, aux Avanchets et au Lignon, et que la fermeture de ces deux derniers avait été décidée dans les années 2000 en raison d'un manque de personnel. Les effectifs ont aug-

menté depuis, passant de 11 à 21 Agents de police municipale (APM), et le parti estime que les incivilités relatées régulièrement au Lignon imposent la réouverture d'un poste.

Sophie Bobillier (V) regrette que l'intitulé du texte donne l'impression «que ce quartier friserait l'îlot de délinquance, voire de criminalité, ce qui ne pourrait être plus loin de la réalité». Pour la Verte, rétablir un poste de police municipale supplémentaire est «inutile, voire contreproductif». Selon elle, l'ajout d'un poste contraindrait les APM «à y être sans cesse» présent, ce qui empêcherait aux forces humaines d'être sur le terrain, limitant ainsi leur travail de sécurité publique. Elle souligne que la plupart des infractions mentionnées ne peuvent être poursuivies que si elles font l'objet d'un flagrant délit et qu'un poste de police municipale ne permettrait aucunement d'améliorer la poursuite de ces infractions. Les agents municipaux ne peuvent accueillir de telles plaintes pénales, seule la police cantonale est compétente.

Yves Magnin (PDC-VL) est d'avis de porter la motion en commission pour «interviewer les personnes compétentes et savoir si oui ou non, l'instauration d'un poste de police permettrait de lutter contre ce qui est dénoncé par le texte et qui n'est pas supportable».

François Ambrosio, de l'Alternative Vernier, craint «que verts et socialistes ne construisent les banlieues de demain». Il évoque un fait grave survenu le matin (tentative de mettre à feu des containers). L'élu se sent particulièrement habilité à s'exprimer sur ce qui se passe dans la cité «en tant que responsable d'une montée de 77 appartements». De véritables mafias seraient

installées au Lignon selon l'élue qui estime que les autorités font preuve «d'une désinvolture crasse». Les correspondants de nuit ne seraient d'aucune efficacité et le poste de police municipale de Châtelaine est «mal placé» et «ne sert à rien». Un poste au Lignon permettrait de voir les policiers et aurait une action préventive. Howards Nobs (UDC) vit également dans la cité depuis plus de 30 ans. Il confirme que «voisins et amis réclament une plus grande visibilité des APM». Il ne parvient pas à se souvenir de la dernière fois qu'il a vu des policiers municipaux dans la rue. Pour lui, la criminalité augmente. Et de citer des vols de porte-monnaie ou de montre.

Pour Thierry Cerutti (MCG), le poste de police doit être ouvert «à titre préventif pour marquer le terrain et être visible». «Ces agents ne seront pas cloîtrés à l'intérieur de leur poste, assure-t-il, mais dans la rue.» Ana Roch (MCG) relève qu'elle est la première à préconiser la prévention, mais malgré les nombreux intervenants – travailleurs sociaux et correspondants de nuit – les choses s'aggravent. Elle souhaite que les autorités remettent la police municipale au cœur de la cité, comme cela avait déjà été fait. «Il faut arrêter de se voiler la face». Un élu réclame le vote nominal.

Le Maire, Martin Staub, s'interroge sur l'utilité d'ouvrir un poste simplement pour marquer le terrain; il n'y a pas d'effet préventif s'il est vide. Et de relever que «si les policiers sont à l'intérieur du poste, ils ne sont pas sur le terrain». Il réfute toute idée d'un quelconque laxisme. Il rappelle que la situation au Lignon a fait l'objet d'un vaste échange en commission de la sécurité en décembre, en présence notamment du Major Luc Broch de la Police cantonale qui a évoqué une diminution globale des infractions depuis 2012. Le magistrat souligne en outre que la poursuite des infractions qui doit être assurée est dans de nombreux cas de compétence cantonale. C'est notamment le cas pour le suivi des mineurs. Il indique, cela dit, qu'il y a une bonne collaboration avec des patrouilles conjointes avec la police cantonale ou renforcées à certains moments. «Les forces policières sont bien sur le terrain». Pour conclure, le maire en appelle «au calme et à la méthode, indispensables pour traiter avec rigueur les faits graves et criminels». L'Assemblée passe au vote. La motion est refusée par 17 «non», 14 «oui» et une abstention.

Judith Monfrini

Municipal en bref

- Le Conseil municipal a adopté la résolution «Non à une nouvelle autoroute à Vernier».
- Il a adopté la motion visant à favoriser la monnaie Léman pour soutenir et dynamiser l'économie locale.
- Tout comme la motion «Solidarité avec les artistes visuels en année de pandémie – Acquérons une œuvre d'art».
- Le Conseil municipal a refusé la motion «Protégeons les piétons des dangers de la circulation sauvage sur les trottoirs».
- Il a refusé la motion «STOP à une augmentation du prix de la place de crèche à Vernier».
- Il a refusé la résolution «Opposition à l'octroi par le Fonds intercommunal à la Commune de Thônex, d'une subvention de CHF 500 000.– à titre de participation au financement des travaux de rénovation de la salle des fêtes de Thônex».
- Le Conseil municipal a accepté de constituer des servitudes au profit des Services industriels de Genève (SIG) sur la parcelle 5581 de Vernier sise rue Jean-Simonet 1A et sur la parcelle 5582 de Vernier, sise rue Jean-Simonet 1, avenue Henri-Golay 22 à 28bis.
- Il a accepté de modifier la désignation des membres des commissions et représentations extra-parlementaires de la législature 2020-2025.
- Il a soutenu la résolution «Davantage de terrasses et de vie» qui vise à créer de nouveaux espaces de terrasse pour les établissements publics.

Communications, séances du 16 mars au 13 avril 2021

Autorisations de construire

Autorisations délivrées par le Canton

179516 DD 113138 – RO: M^{mes} M. et N. BALUC – Construction de quatre villas contiguës (47.8%) – Chemin du Progrès 10B-E.

220843 M 7267 – RO: Ville de Vernier, Concorde Investissement SA – Démolition de bâtiments à plusieurs logements – aménagement extérieur – Rue Jean-Simonet 7.

179556 M 8565 – RO: M^{mes} M. et N. BALUC – Démolition d'une villa individuelle – Chemin du Progrès 10B.

207417 DD 113920 – RO: Etat de Genève – Domaine public cantonal – Construction d'une rampe de mise à l'eau des bateaux pour les pêcheurs et d'un portail forestier, transformation de la chaussée – défrichement n° 2021-02 t+d – Chemin des Sellières 83.

076593 DD 110026 – RO: Concorde Investissement SA – Construction d'un immeuble de logements, de surfaces d'activités et d'un parking mutualisé – abattages d'arbres – Rue Jean-Simonet 7-9.

Demandes d'autorisation

Préavis communal

191036 DD 113473 / 2 – RO: M. T. Durante et M^{me} S. Araque Durante – Agrandissement d'une villa (12,69% HPE) – modification des aménagements extérieurs – mise en place

d'une pompe à chaleur – Chemin de la Herse 13. **Préavis favorable.**

207277 DD 113900 – RO: Construction Perret SA, M. Jean-Luc Oestreicher – Construction d'un immeuble de logements et parking souterrain – abattage d'arbres – Chemin du Croissant 2, 4. **Préavis favorable** sous conditions.

220589 DD 312534 / 1: M. Ch. et M^{me} M. Mani – Construction d'un habitat groupé de deux logements, création d'un couvert reliant la villa existante et d'un muret – abattage d'arbres – Chemin de la Greube 16. **Préavis favorable** sous conditions

220390 DD 312523 / 1: M. Ivan Haralambos – Installation de «superchargeurs» et de bornes de recharge pour véhicules TESLA dans le P3 du Centre Commercial de Balxert – Avenue du Pailly 21. **Préavis favorable** sous conditions

179713 DD 113185 – RO: Anlagestiftung der UBS für Personal Vorsorge – Rénovation et surélévation d'un immeuble de logements – abattage d'arbres – pose de panneaux solaires en toiture – Chemin du Petit-Bois 5-19. **Préavis favorable** sous conditions.

Les communications du Conseil administratif sont détaillées sur www.vernier.ch/coca

Rendez-vous du Maire

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

samedis 5 juin et 3 juillet 2021 de 9h à 12h

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, venez poser vos questions à la Mairie de Vernier,
Rue du Village 9, 1214 Vernier
Bus 6, 19 et 53: arrêt Vernier-Ecole.

Séance du Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra

mardi 22 juin 2021 à 20h30

Le lieu sera déterminé en fonction de la situation sanitaire et indiqué sur www.vernier.ch/evenements. L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site internet: www.vernier.ch/cm



Unis pour une ceinture urbaine respectueuse

Merci pour votre soutien

Les Vert.e.s de Vernier remercient tous les signataires de la pétition lancée en février dernier «Stop au trafic de transit».

Ce sont ainsi 956 signatures manuscrites qui ont été récoltées et remises au Grand Conseil le 13 avril dernier.

Les nombreuses signatures récoltées en cette période particulière matérialisent l'importance du sujet pour la population et donnent du poids aux revendications des villes touchées par la moyenne ceinture.

Vernier, Genève, Carouge, Chêne-Bougeries et Lancy font front commun

En février dernier, le Canton de Genève publiait sa feuille de route 2021-2023 pour la mise en œuvre de la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE). Celle-ci a vivement fait réagir vos élu.e.s vert.e.s à Vernier, mais aussi en ville de Genève, Carouge, Lancy et Chêne-Bougeries. Tou.te.s s'inquiètent de l'impact sur la population et l'environnement du projet de moyenne ceinture routière, qui tel que présenté actuellement ne répond pas aux enjeux climatiques et de santé des habitants.

Les cinq maires, qui représentent 60% de la population cantonale, unissent à présent leurs forces pour que le canton réalise une ceinture routière «dans le respect de la santé des riverains» et «en cohérence avec les objectifs du plan climat cantonal», lequel implique «une réduction de 60% des émissions de CO₂ à l'horizon 2030».

PLR

Les Libéraux - Radicaux Vernier

Nouveau bureau du PLR Vernier

Il est temps de présenter le nouveau bureau du PLR Vernier, en place depuis le 21 septembre 2020, date de sa dernière assemblée générale lors de laquelle deux co-présidents ont été élus : Sabrina Khoshbeen (Avanchets) et Gérard Brüttsch (Vernier-Village).

À leurs côtés, ont été élus en qualité de vice-présidents Daniela Clemente et Alain Borgeaud tous deux habitants des Avanchets. Vladan Vladuljevic (Châtellaine) continue son mandat en tant que trésorier du parti.

La place de secrétaire est vacante pour toute personne intéressée à faire partie du comité du PLR Vernier.

Nouvelles commissions

Lors de son comité du 8 février 2021, trois commissions ont été mises en place avec les conseillers municipaux élus pour mettre en œuvre les projets ; une commission de l'environnement présidée par Philippe Jud, une commission de la sécurité présidée par Alexandre Monod et une commission sociale dirigée par Annie Marie Girard.

Toute personne intéressée à adhérer au parti et faire partie de l'une des commissions peut nous contacter par e-mail info-plr-vernier@plr-ge.ch ou par téléphone 078 739 18 11.

Ouvertures dès le 19 avril 2021

Concernant l'ouverture des terrasses des restaurants, le PLR Vernier est conscient de la problématique propre de chaque établissement au sujet de la mise en œuvre d'une telle ouverture, et appelle la population verniolane à soutenir les restaurateurs de Vernier.

Sabrina Khoshbeen



Insécurité au Lignon – La cité du Lignon ne doit pas devenir une zone de non-DROIT

Les habitants de la cité du Lignon sont excédés par le nombre croissant d'insécurités et de nuisances qui règnent dans leur quartier, les propriétaires aussi !

Dès lors qu'il faut apporter une réponse à combien légitime aux diverses revendications et interrogations des locataires, des associations et des propriétaires.

Pour rappel, en 1982, 3 postes de la police municipale ont été ouverts et répartis à Vernier-Village, aux Avanchets et au Lignon à raison. Pourtant en 2000-2007, il a été décidé de fermer respectivement le poste de la police municipale des Avanchets suivi de celui du Lignon car selon les autorités en place, les effectifs étaient insuffisants (9-11 agents). Aujourd'hui la police municipale est composée de plus de 21 agents, pouvant ainsi assurer une présence permanente et apportant une réponse sécuritaire apaisante pour les résidents du Lignon. Pour rappel cette augmentation a été initiée par le groupe MCG entre 2007-2011.

Alors que la cité du Lignon compte près de 7000 habitants, et que les faits divers relatent régulièrement des incidents et autres incivilités qui pourrissent la vie des habitants, il est impératif d'avoir un poste de police municipale au Lignon afin de mettre en place une vraie politique sécuritaire de proximité.

Garantir la sécurité et la tranquillité aux habitants du Lignon doivent être une priorité pour nos élus. Le retour d'un poste de police municipale au Lignon est non seulement un besoin mais une nécessité.

La question légitime de la réouverture du poste de la police municipale du Lignon s'impose. Nous demandons au Conseil administratif d'agir et non plus de discourir.

Les élus MCG sont fortement préoccupés par la sécurité de nos seniors et s'engagent à trouver une solution pour endiguer ce triste phénomène. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des idées à nous proposer. Le MCG veille et veillera à ce que les habitantes et habitants puissent enfin être entendus et écoutés.



Le déconfinement au naturel

Par les temps qui courent, nous avons tous besoin de pouvoir nous évader à un moment donné ou à un autre, si ce n'est que l'instant d'une balade, dans la nature que nous avons la chance de côtoyer à Vernier au bord des merveilleuses rives du Rhône.

Or, ces moments privilégiés de détente doivent pouvoir se pratiquer dans des conditions agréables et qui nous font oublier durant quelques instants les affres de la vie qui nous entourent.

Un engagement solennel

En 2012, le Conseil administratif de Vernier, avec l'aval du Conseil municipal, avait pris l'engagement d'entretenir les sentiers longeant le Rhône, de la presqu'île d'Aire jusqu'à sa frontière ouest, en passant par le lieu-dit « Les Moulins ». Or, une grande partie de ce cheminement représentant une longueur d'environ 850 mètres en aval du Rhône, n'est pas entretenu de manière correcte, rendant ce parcours impraticable.

Alternative Vernier réagit

Face à ce constat, l'Alternative Vernier réagit en déposant une interpellation, puis une motion, demandant au Conseil administratif de respecter ses engagements et de remettre en état le plus vite possible ces chemins indispensables à la santé physique et psychique des Verniolanes et des Verniolans.

Ces initiatives ont par ailleurs inspiré d'autres groupes politiques qui ont également déposé un texte allant dans le même sens.

Une fois de plus, l'Alternative Vernier est à l'écoute des besoins de la population et saura se montrer attentive quant à la prise de conscience des Autorités au niveau exécutif par rapport à cette problématique en prenant les mesures qui s'imposent.



Une nouvelle énergie !

Messieurs Cabaj et Valente vous remercient pour votre confiance et passent le flambeau à Messieurs Nobs et Noël !

Nous vous les présentons succinctement :

M. Howard Nobs est attaché parlementaire auprès de l'UDC-Genève et pourra ainsi porter les soucis de nos habitantes et habitants jusqu'au Grand Conseil. Un Grand Conseil où la deuxième commune du Canton, Vernier, n'est que peu représentée.

M. Daniel Noël est bien connu de nos résidents, il officie comme Conseiller municipal depuis de nombreuses années et connaît donc les moindres recoins de notre commune, ainsi que ses dossiers. Il est un ardent défenseur du bien vivre des Verniolans et Verniolanes.

Aussi, notre section, dotée d'un nouveau comité directeur dynamique et enthousiaste ambitionne de faire entendre la voix de celles et ceux d'entre vous qui partagent nos valeurs.

N'hésitez donc pas à prendre contact avec vos représentants auprès du Conseil, Messieurs Nobs et Noël. Ils sont là pour porter votre voix devant le Conseil administratif et y faire valoir vos attentes et vos besoins.

Faites-vous entendre !

Notre force c'est vous !

Vive Vernier !



vert'libéraux

Non à une nouvelle autoroute à Vernier

Le titre de cette résolution déposée par les Verts et le PS nous semblait annoncer une nouvelle catastrophe à Vernier.

Il est vrai que notre canton a pris la fâcheuse habitude d'imposer des mesures de circulation sans véritable concertation. Si, sur le fond, certaines peuvent être fondées, sur la forme, elles stimulent le clivage entre pro et anti, alors que Genève a bien au contraire besoin d'unité.

Fort heureusement, son titre est trompeur (!), aucun projet de nouvelle autoroute.

Leurs auteurs estiment que la moyenne ceinture prévue pour délester le centre-ville, en particulier sur la route du Pont-Butin, augmentera le trafic de transit et engendrera des nuisances supplémentaires à Vernier. Les deux partis étant représentés au Conseil administratif, c'est hélas un aveu que la voix de Vernier ne porte pas.

Le PDC et les Verts libéraux n'ont eu cesse de dénoncer et continueront à dénoncer les nuisances imposées à notre commune. Toutefois, nous ne tomberons pas dans le dogme qui vise en réalité à limiter si drastiquement la circulation qu'elle en deviendrait interdite, au risque de paralysie.

Ainsi, cette résolution a été amendée afin d'en retirer ce que la majorité de la commission de l'environnement, y compris notre groupe, a considéré comme excessif.

Elle demande ainsi que toute alternative soit étudiée pour combattre les nuisances liées au bruit et à la pollution sur l'axe Pont-Butin – Balaxert.

Le Conseil municipal aura toutefois le dernier mot.

Yves Magnin, Leila Müller, Christophe Dulex,
Conseillers municipaux



Le PS Vernier proche de vous

A votre rencontre – Parlez-nous de votre quotidien à Vernier !

Ce printemps, le Parti Socialiste de Vernier, ses élu-e-s et ses militant-e-s iront à votre rencontre sur des stands, dans votre quartier, seront à l'écoute de ce qui vous plaît ou déplaît dans votre quotidien à Vernier !

Plus concrètement : nous prendrons note de vos propositions sur des stands et tâcherons d'y répondre à travers des actions concrètes au Conseil municipal et au Conseil administratif. Retrouvez-nous sur les stands du samedi 8 mai et du samedi 12 juin, de 10h à 12h30, simultanément dans les 4 quartiers de Vernier : Centre commercial du Lignon – Coop Vernier – Coop Châtelaine et Centre commercial Avanchets.

Un formulaire sera également à votre disposition sur www.psvernier.ch et vous pourrez nous le renvoyer par la Poste, si vous n'avez pas pu vous rendre aux stands le samedi.

Nous nous réjouissons de vous retrouver... et surtout de vous écouter !

OUI à la nouvelle loi sur le CO₂

La loi sur le CO₂, sur laquelle nous voterons le 13 juin est un premier pas pour la réduction de nos émissions de CO₂. Vernier profitera particulièrement de l'acceptation de cette loi : pétroliers en plein cœur de notre ville, circulation et pollution, trafic aérien... il y a plein de raisons d'accepter cette loi, pour améliorer la qualité de vie à Vernier !

Cinq bonnes raisons d'accepter la loi sur le CO₂

1. En finir à terme avec le pétrole, le charbon et le gaz : place à l'électricité propre !
2. Un tournant énergétique juste et équitable. Une part des taxes sera directement redistribuée aux ménages qui en ont besoin.
3. Créer des places de travail innovantes.
4. Agir pour les générations futures.
5. Agir équitablement pour les pays du Sud global !

Aux Avanchets, les routes achèvent leur mue

Les habitants des Avanchets peuvent se réjouir. Les réaménagements routiers au sein du quartier touchent à leur fin.

D'ici le mois de juillet, les artères du secteur auront terminé leur mue. « Les piétons qui circulent au niveau inférieur pourront enfin rejoindre leur immeuble en toute sécurité », souligne Mathias Buschbeck, conseiller administratif Vert chargé de l'aménagement, qui remercie par ailleurs les résidents pour leur patience.

Sécuriser la zone 30km/h instaurée en 2004 était en effet l'objectif principal de cet important chantier démarré en juin 2019. « Avant le début des travaux, les personnes qui sortaient d'un véhicule stationné étaient obligées de marcher sur la route », déplore NG Kim, ingénieur civil au service de l'environnement urbain chargé du projet.

Pour faire respecter la limitation de vitesse et offrir des accès plus sûrs aux piétons, le Conseil municipal de Vernier a voté en octobre 2017 un crédit de 12,75 millions. La réfection complète de la voirie impliquait alors la création de trottoirs, le rétrécissement de la chaussée à certains endroits ainsi que la pose de ralentisseurs.

Aujourd'hui, presque tous les aménagements ont été réalisés. La touche finale, la pose des enrobés, aura lieu durant la deuxième quinzaine de juin. Cette ultime étape risque de générer des perturbations de circulation importantes. Une communication spécifique à ce sujet sera adressée prochainement aux habitants.

Le service de l'environnement urbain a profité de l'ouverture de ce chantier pour réaliser d'autres améliorations dans le quartier des Avanchets. Au total, treize écopoints enterrés seront installés au bas des immeubles. Les habitants pourront y jeter leurs ordures, le papier, le verre, le



PET, les objets en alu ou en fer blanc, ainsi que leurs capsules de café et leurs piles. Une partie des locaux utilisés jusqu'à maintenant comme dévaloirs sera dédiée aux encombrants. Les résidents pourront y déposer à tout moment les gros objets dont ils veulent se débarrasser. Aux concierges ensuite d'organiser leur levée.

Quant à la soixantaine d'arbres qui ont dû être abattus dans le cadre du chantier, ils ont été remplacés par autant de spécimens plus jeunes. Grâce aux réaménagements en surface, ces nouveaux arbres jouiront de davantage d'espace pour développer leurs racines. Parmi les essences replantées, on trouve des pins sylvestres, des tilleuls, des chênes, des séquoias, des merisiers, des charmes ou encore des frênes.

Info

Service de l'environnement urbain (SEU):
seu@vernier.ch – tél. 022 306 07 00

Zone de loisirs « Au Moulin » : accès réservé aux piétons et cyclistes

Une borne escamotable sera installée en haut du chemin du Moulin-des-Frères pour préserver le site durant les week-ends.

La zone de loisirs « Au Moulin » serait-elle victime de son succès ? Au fil des ans, les Verniolans sont de plus en plus nombreux à se retrouver dans ce lieu de détente au bord du Rhône. « Depuis l'acquisition de cette parcelle par la Ville de Vernier il y a quelques années, les nombreux investissements réalisés ont permis de créer cet espace unique et exceptionnel au cœur de la commune », se ré-

jouit le Conseiller administratif Mathias Buschbeck. Reste que cette affluence n'est pas sans conséquence pour le site. L'afflux croissant de personnes entraîne aussi un nombre important de véhicules. Le parking disponible étant limité à 20 places, la situation est devenue chaotique au fil des années. Les voitures parkées le long du chemin du Moulin-des-Frères gênent l'accès non seulement aux services de secours, mais

aussi aux SIG qui doivent pouvoir parvenir à la station de pompage. Sans oublier les tensions liées aux véhicules régulièrement bloqués par le stationnement sauvage.

Dans un premier temps, il a été décidé que durant l'été 2020, la zone de détente « Au Moulin » serait interdite à tous les véhicules pendant les week-ends. Un agent de sécurité avait ainsi été posté au niveau des pétroliers avant de fermer physiquement le chemin avec des barrières. Souhaitant aller plus loin, le conseil municipal a demandé la mise en place d'une solution pérenne. Le choix s'est porté sur un système de borne escamotable. Dans le but d'éviter aussi le stationnement sauvage sur la piste cyclable dans le Bois-des-Frères, des blocs d'enro-



PARKINGS

P1 Le Pavillon, route du Bois-des-Frères 75

P2 Les Tattes, chemin de Poussy 1

P3 Chemin de Poussy 56

P4 Cimetière de Vernier, chemin de Sales 3

ARRÊTS TPG

A De-Savage **B** Château-Bloch **C** Croisette **D** Champ-Claude

chement et un potelet amovible seront également installés.

La borne escamotable sera en principe mise en place dans le courant de l'été 2021, en haut du chemin du Moulin-des-Frères, juste après l'accès aux pétroliers. Des clés et des badges permettront l'accès en tout temps aux riverains, SIS, SIG et services communaux, ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite munies d'une «Euro key».

En attendant l'installation de ladite borne, l'accès sera restreint durant les week-ends et les jours fériés à l'aide de barrières Vauban. Un panneau d'information situé à cette hauteur renseignera les automobilistes sur les différents parkings situés à proximité.

Dans la mesure où il est plus délicat de transporter à pied ou à vélo son barbecue et son charbon de bois, le Conseil municipal a également décidé d'installer cet été trois nouvelles planchas électriques dans cette zone de détente et de loisirs.

Info

Service de l'environnement urbain (SEU):
seu@vernier.ch – tél. 022 306 07 00

Avec une poubelle aérée et un sac compostable, trier les déchets de cuisine est un jeu d'enfant !

Un tiers de nos ordures ménagères est encore composé de déchets de cuisine. Une nouvelle campagne de sensibilisation est lancée afin de réduire ce volume.

L'incinération des déchets de cuisine coûte plus cher aux communes que leur recyclage. De plus, lorsque ces déchets sont brûlés, la matière organique disparaît, alors que s'ils sont triés et traités à la station de compostage du site de Châtillon, ces déchets produisent du biogaz et du compost, un engrais de grande valeur pour l'agriculture et les jardins.

Afin de remédier aux problèmes de coulures et d'odeurs, un nouveau sac compostable plus résistant a été développé, lancez-vous !

Où vous procurer votre kit de compostage ?

Pour encourager le tri des déchets de cuisine, la Ville de Vernier met à disposition gratuitement un kit complet composé d'une «P'tite poubelle verte» et de nouveaux sacs résistants. Il est à retirer au service de l'environnement urbain situé au Centre d'entretien, via Monnet 3. Cette offre est réservée aux habitantes et habitants de Vernier, une preuve de résidence sera demandée. Elle est valable dans la limite du stock disponible.

Nouveau !

Des rouleaux de sacs sont également mis à disposition gratuitement dans les bâtiments communaux suivants :

- Vernier-Village: CEV, via Monnet 3
Mairie, Guichet prestations, rue du Village 9
- Le Lignon: Piscine, route du Bois-des-Frères 30
- Aire: Tennis, chemin des Lézards 17
- Les Avanchets: Bibliothèque, rue du Grand-Bay 21
- Châteline: Bibliothèque, av. de Châteline 81
Police municipale, av. Henri-Golay 26-26bis

Info

Service de l'environnement urbain (SEU):
seu@vernier.ch – tél. 022 306 07 00

Cours de français-intégration 2021-2022

Nous ouvrons prochainement les listes d'inscription pour les cours de français-intégration qui débiteront en septembre 2021.

Le service de la cohésion sociale propose quatre niveaux de cours: «débutant», «intermédiaire», «français-conversation» et «français-écriture».

Les personnes non francophones vivant à Vernier pourront ainsi améliorer leurs acquis en langue française en exerçant la prononciation et l'écrit.

Les cours «débutant» et «intermédiaire» auront lieu les lundis et les mardis au Centre de Quartier de Balexert (avenue de Crozet 31), le cours de «français-écriture» les mercredis à la Maison de Quartier de Châtelaine (avenue de Châtelaine 84 entre l'école et la boulangerie) et le cours «français-conversation» aura lieu les jeudis à la Ferme Golay (avenue Edmond Vaucher 7).

Le prix est de CHF 100.– pour l'année scolaire.

Une session de tests pour accéder aux cours de français aura lieu le

Mardi 31 août 2021 à 18h ou 19h.

au service de la cohésion sociale, chemin de l'Etang 4, à Châtelaine.

Si vous êtes intéressé, il est obligatoire de vous inscrire en contactant le service de la cohésion sociale au tél. 022 306 06 70.

Info

Service de la cohésion sociale (SCS):
scs@vernier.ch – tél. 022 306 06 70

Récupération des déchets

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:

ORDURES	lundi, mercredi*, vendredi
PET	lundi
PAPIER/CARTON	lundi, mercredi*, vendredi*
VERRE	jeudi
COMPOST	mardi de décembre à avril mardi et jeudi de mai à novembre

*zones villas non desservies

Les prochaines levées des encombrants et ferraille auront lieu:

les mardis 1^{er}, 15 juin et 6 juillet 2021

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au service de l'environnement urbain, via Monnet 3, 1214 Vernier – Tél. 022 306 07 00

Le calendrier de la voirie 2021 est disponible au format PDF sur www.vernier.ch/calendriervoirie.

La nuit est belle !

Vendredi 21 mai 2021, la Ville de Vernier participera à la deuxième édition de «La nuit est belle!» en éteignant son éclairage public pour une nuit.

Lors de cette action symbolique, Vernier se joint à l'ensemble des communes transfrontalières du Grand Genève engagées dans la démarche.

Après l'observation des astres, fil rouge de l'opération en 2019, c'est la biodiversité nocturne qui sera mise en avant. Une date qui n'a pas été choisie par hasard pour sa lune à trois-quarts pleine, au cœur du printemps, réunissant des conditions favorables à l'observation et à l'écoute de la faune crépusculaire

Ferons-nous mieux qu'en 2019 où la première édition avait déjà embarqué 152 communes du Grand Genève et comptabilisé plus de 60 animations sur tout le territoire transfrontalier? Nous en faisons le pari, mais cela ne peut se faire sans vous. Vous avez été nombreux à nous faire remarquer que la lumière était encore bien présente sur le territoire.

Alors, le 21 mai, éteignez vous aussi vos lumières, profitez des nombreuses animations qui seront proposées sur le territoire, profitez de cette nuit de printemps et dites-vous que, décidément, la nuit est belle dans le Grand Genève!

Action spéciale à Vernier

A cette occasion, une conférence présentée par Sofia Pleshcheva, Adriana Winkler et Ekaterina Plys de la Société Astronomique de Genève aura lieu à l'aula de l'école des Ranches à 20h30. Elle permettra de nous familiariser à l'astronomie et mieux découvrir la Lune et les planètes.

Elle sera suivie, si le temps le permet, par une observation de la Lune et des autres objets célestes dans le parc de la mairie. Pensez à prendre vos jumelles si vous en avez et des vêtements chauds.



En raison des mesures sanitaires, une inscription est obligatoire et le nombre de personnes est limité à 30 participants.

Info

Conférence de la Société Astronomique de Genève et observation du ciel

Vendredi 21 mai, 20h30

Aula de l'école des Ranches
Rue du Village 6, 1214 Vernier

Inscription obligatoire auprès du service de l'environnement urbain (SEU):
seu@vernier.ch – tél. 022 306 07 00

Plus d'information générale sur
www.lanuittestbelle.org

PET ou pas PET ?

La collecte du PET contient trop d'autres plastiques.

Trop de débris terminent aujourd'hui dans les conteneurs réservés au PET. L'association PET-Recycling Suisse tire la sonnette d'alarme. A travers une vaste campagne de sensibilisation lancée avant l'été, elle tient à rappeler l'importance du tri auprès des consommateurs.

Le credo tient en une phrase: moins il y a de matières étrangères dans la collecte du PET, plus la qualité du recyclage est élevée et plus l'environnement en bénéficie. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Grâce à cette filière, la Suisse économise chaque année 43 millions de litres de pétrole, correspondant à 138 000 tonnes de gaz à effet de serre.

Mais la valorisation de ce plastique revêt certaines contraintes. Pour obtenir une qualité irréprochable de PET recyclé, tout le processus est soumis à des exigences très strictes. Et cela commence dès la collecte. Seules les bouteilles

à boissons en PET peuvent être récupérées. Toutes les autres bouteilles et emballages en plastique ne doivent en aucun cas être jetés dans la collecte du PET car ils altèrent le processus de recyclage. La qualité de la matière ainsi obtenue risquerait alors de ne pas être suffisamment bonne pour garantir les standards qu'exige l'Office fédéral de la sécurité alimentaire.

Les autres bouteilles en plastique peuvent être retournées gratuitement dans la plupart des commerces de détail. Quant aux autres emballages en plastique, ils doivent être jetés dans les ordures ménagères.

Info

Service de l'environnement urbain (SEU):
seu@vernier.ch – tél. 022 306 07 00

Comment toujours trier correctement

Si vous n'êtes pas sûr qu'un objet doive aller dans la collecte du PET, répondez aux trois questions suivantes:

1. S'agit-il d'une bouteille ?
2. S'agit-il d'une boisson ?
3. La bouteille est-elle en PET ?

Ce n'est que si vous répondez OUI aux trois questions que la bouteille peut aller dans la collecte du PET.

Si vous répondez NON à une question, ne jetez en aucun cas le produit dans la collecte des bouteilles à boissons en PET. Les autres bouteilles en plastique peuvent être jetées gratuitement dans la plupart des commerces de détail. Tous les autres emballages en plastique doivent être jetés dans les ordures ménagères.

STOP! Les bouteilles et emballages en plastique nuisent au recyclage du PET à boissons.



Comment procéder: séparez correctement les bouteilles à boissons en PET des autres plastiques



Bouteilles à boissons en PET

1. S'agit-il d'une bouteille?
2. Contenait-elle une boisson?
3. La bouteille est-elle en plastique PET?

3 x OUI



Collecte du PET à boissons

En aucun cas dans la collecte du PET à boissons



Bouteilles en plastique
lait, vinaigre, huile,
shampoings, détergents, etc.

Retour aux commerces



Autres emballages
emballages de la restauration
rapide, pots de yaourt,
films d'emballage, etc.

Déchets ménagers





Canicule = Solidarité

En cas de canicule, pensez à prendre des nouvelles de vos proches, voisines, voisins, amies et amis. Un coup de fil, un petit tour au frais, une aide pour adapter son logement à la chaleur sont autant de coups de main qui peuvent être précieux durant cette période.

Pour les seniors

Durant l'été, la Ville de Vernier accorde une attention particulière aux seniors. Pour les soutenir durant les grandes chaleurs, le service de la cohésion sociale propose des balades au frais avec un bénévole de la Croix-Rouge genevoise, des appels réguliers pour prendre des nouvelles et divers petits coups de main pratiques.

Pour toutes les propositions ci-dessus et pour des demandes d'informations, nous vous invitons à appeler le service de la cohésion sociale au 022 306 06 70 (de 9h à 12h et de 13h à 16h, du lundi au vendredi) ou par courrier électronique à l'adresse seniors@vernier.ch.

Service de l'enfance

Certaines structures d'accueil petite enfance (SAPE) étant ouvertes jusqu'à mi-juillet, elles appliquent un plan canicule et le personnel est formé pour accompagner les enfants en période de forte chaleur. En cas d'alerte canicule, l'accueil en SAPE est maintenu. Si une situation exceptionnelle ou une réaction inhabituelle d'un enfant se présente, notamment des signes de déshydratation, les parents de l'enfant peuvent être contactés. Des mesures de protection nécessaires sont également mises en place. Les équipes éducatives veillent par exemple à rafraîchir les enfants et à les faire boire régulièrement. Les enfants accueillis et le personnel des espaces de vie enfantine ont par ailleurs la possibilité de se déplacer dans les locaux plus frais.

Pour les familles avec de jeunes enfants :

Le service de l'enfance de la Ville de Vernier informe également sur les recommandations pour faire face à une période de grandes chaleurs avec des enfants en bas âge.

Les nourrissons et les enfants en bas âge s'adaptent moins facilement à des températures élevées. Il est dès lors nécessaire de leur porter une attention particulière en cas de canicule. En particulier, il est important de veiller à une hydratation régulière, d'éviter les pics de chaleur pour sortir et de rester à l'ombre ou dans des endroits frais autant que possible. Vous retrouverez toutes les recommandations concernant la prévention de la canicule dans les pages jeunesse.

Info

Service de la cohésion sociale
Tél. 022 306 06 70
seniors@vernier.ch



TROIS RÈGLES D'OR À SUIVRE EN CAS DE CANICULE

La canicule peut avoir des conséquences sur la santé et nuire aux capacités physiques et mentales. Les personnes âgées, les malades (chroniques), les enfants en bas âge et les femmes enceintes sont particulièrement à risque.

Pour les enfants

1. Protéger les enfants de la chaleur

- Bien aérer les locaux tôt le matin et la nuit
- Privilégier des activités matinales et à l'ombre
- Ne pas exposer les enfants au soleil
- Penser au chapeau, au t-shirt et à la crème solaire
- Ne jamais laisser un enfant dans une voiture ou sans surveillance
- Éviter de couvrir la poussette avec un linge ou un drap

2. Rafraîchir les enfants

- Les rafraîchir avec des douches tièdes ou un linge humide
- Leur offrir de l'eau régulièrement
- Leur servir des repas rafraîchissants, froids et légers
- Les habiller légèrement

3. Prendre grand soin des enfants malades

- Être particulièrement attentif aux enfants atteints de maladies chroniques, cardio-vasculaires ou neurologiques
- Surveiller les signes d'épuisement et de fatigue, la sécheresse de la peau et des lèvres
- Consulter un médecin en cas de doute, en particulier lors de diarrhées (attention à la déshydratation rapide)

Pour les personnes âgées ou dépendantes

1. Éviter les efforts physiques

- Réduire au maximum l'activité physique aux heures les plus chaudes de la journée et privilégier les lieux ombragés

2. Éviter la chaleur – se rafraîchir

- Fermer les fenêtres pendant la journée et éviter le soleil (tirer les rideaux, fermer les volets)
- Aérer la nuit
- Porter des vêtements légers
- Rafraîchir l'organisme en prenant des douches froides, en posant des linges froids sur le front et la nuque et des compresses froides sur les pieds et les mains

3. Boire beaucoup – manger léger

- Boire (au moins 1,5 l/jour) à intervalles réguliers, sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids et rafraîchissants : fruits, salades, légumes, produits laitiers
- Veiller à consommer suffisamment de sel

Investissez dans le vélo, la Commune vous rembourse !

Vous hésitez à troquer votre véhicule à essence contre un vélo ? La Ville de Vernier vous aide à franchir le pas. Depuis cette année, plusieurs options s'offrent à vous, selon vos moyens et votre usage.

Constitué en 2010, le Fonds communal pour la mobilité a longtemps été réservé aux subventions d'achat de vélos à assistance électrique (VAE). Depuis le début de l'année, des aides financières sont aussi octroyées lors de l'acquisition de bicyclettes traditionnelles ou d'un abonnement au système de VéloPartage. « La promotion de la mobilité douce est un des objectifs centraux de cette législature, rappelle Mathias Buschbeck, conseiller administratif Vert chargé de la mobilité. En soutenant financièrement l'achat ou la location de vélo, nous encourageons les Verniolans à avoir davantage recours à ce mode de transport durable. »



La commune offre ainsi CHF 100.– pour tout achat de vélo – électrique ou non – dont le prix se situe entre CHF 500.– et 999.–, et CHF 200.– si le montant s'avère supérieur à CHF 1000.–. Concernant les vélos en libre service, la Ville de Vernier finance à hauteur de 50% deux formules d'abonnement donnant le droit à l'utilisation de VAE.

La première, dont le prix s'élève à CHF 35.– par mois ou CHF 375.– par an, s'adresse aux cyclistes occasionnels. Elle comprend dix trajets gratuits par mois de trente minutes à VAE. La seconde, qui se chiffre à CHF 60.– mensuels ou CHF 645.– annuels, est destinée aux usagers plus réguliers. Elle inclut quarante trajets d'une demi-heure à VAE. Ces deux formules permettent par ailleurs la location illimitée de vélos traditionnels (une heure gratuite par mois avec la première, douze avec la seconde), sont valables dans toutes les villes et offrent une assurance vol.

Pour recevoir ces aides financières, les nouveaux cyclistes doivent être domiciliés à Vernier et acheter leur vélo ou VAE en Suisse. Ils sont ensuite invités à présenter leur facture et une pièce d'identité au service guichet prestation situé à la mairie.

Outre les subventions communales, les Verniolans peuvent également toucher des aides du Canton. L'Etat de Genève offre CHF 500.– pour l'achat d'un vélo-cargo (10% du prix d'achat maximum) et CHF 250.– lors de la location d'un VAE pendant un mois (50% du prix de location maximum). Un montant de CHF 80.– est également octroyé pour des cours pratique de vélo (75% du prix de la formation maximum). Ces subventions cantonales peuvent également être obtenues au service guichet prestation de la mairie de Vernier en présentant la facture et une pièce d'identité.

Info

Service de l'aménagement (SAM):
sam@vernier.ch – tél. 022 306 07 40

Exposition photo « Visages du Léman Express » : appel à candidatures

Le Pôle métropolitain du Genevois français et l'Association des communes genevoises s'engagent dans l'organisation d'une nouvelle exposition photographique itinérante sur le périmètre du Grand Genève, intitulée « Visages du Léman Express ».



Après une première édition «Regards d'habitants» en 2017, «Visages du Léman Express» entend révéler l'évolution majeure qu'est le Léman Express dans le quotidien du bassin de vie transfrontalier et de ses habitants. Le 15 décembre 2019, le Grand Genève a connu un changement majeur dans ses infrastructures de mobilité avec l'arrivée du Léman Express et ses nouvelles gares venant accompagner la mutation des différents quartiers. Avec environ 30 000 passagers par jour, ce nouveau réseau ferroviaire permet au million d'habitants des deux côtés de la frontière de se déplacer aisément, que ce soit pour se rendre au travail, découvrir la région, rejoindre les lignes à grande vitesse ou les trains CFF.

Le Pôle métropolitain du Genevois français et l'Association des Communes Genevoises ont souhaité se focaliser sur ce véritable trait d'union franco-suisse, à travers une exposition photographique. On pourra y découvrir le regard que portent les habitants et usagers sur les gares Léman Express. L'humain sera au centre de ce projet unique qui participe à l'affirmation de notre identité commune en mettant l'art et la culture au service du Grand Genève.

Lancement d'un appel à candidatures

Pour participer à cette exposition, un appel à candidatures est lancé dès aujourd'hui et ce jusqu'au 4 juin, à l'attention des photographes professionnels ou amateurs, de France ou de Suisse. La sélection des candidats lauréats sera assurée par un jury franco-suisse composé d'élus et de professionnels.

Une exposition itinérante cet automne

L'exposition, qui se déroulera sur un an, à partir de septembre 2021, sera itinérante sur l'ensemble du territoire du Grand Genève et réunira entre 20 et 40 photographies. Elle sera gratuite et accessible à tous. Un programme détaillé précisera cet automne les communes du Grand Genève qui, tour à tour, accueilleront l'événement.

Cet appel à candidatures s'adresse :

aux photographes amateurs et professionnels, à toute personne habitant le Grand Genève ou ayant un lien fort avec le Grand Genève, réception des clichés jusqu'au 4 juin 2021 minuit.

Info et règlement

www.genevoisfrancais.org/expoInfo

Cinéma plein air

Pour les amoureux du 7^e art, le Cinéma plein air 2021 prend ses quartiers à Vernier-Village et à Châtelaine pour six projections les pieds dans l'herbe.



© Monica

En collaboration avec l'association l'ABARC, la Ville de Vernier vous propose 6 soirées de cinéma sous le thème des grands espaces. Les 6 films programmés invitent à de belles et sauvages échappées, le long des rivières, des plaines islandaises ou au cœur des grandes forêts.

Ces projections gratuites en plein air ont lieu au parc Chauvet-Lullin à Vernier-Village le vendredi 2, samedi 3 et vendredi 9 juillet et au parc de Balexert à Châtelaine le vendredi 13, samedi 14 et vendredi 20 août. Les projections commencent à 21h30 pendant le mois de juillet et à 21h pendant le mois d'août.

Venez nombreux profiter de ces moments conviviaux entre amis ou en famille. N'oubliez pas d'amener vos couvertures pour les fraîches soirées ! Transats à disposition en nombre limité.

Dans ce contexte particulier où la présence du coronavirus exige des dispositifs spécifiques, le cinéma plein air réduit sa capacité d'accueil. Pour assurer la traçabilité, vos coordonnées seront demandées sur place et conservées 14 jours.

Annulation des projections en cas de pluie ou de vent. En cas de temps incertain, rendez-vous sur www.facebook.com/abarc.vernier ou appelez l'ABARC au 022 796 21 01.

Merci de respecter l'âge légal et conseillé pour la vision des films.

Info

Service de la culture et de la communication
tél. 022 306 07 80 – scc@vernier.ch

Entrée libre

ABARC
VERNIER

Parc Chauvet-Lullin à 21h30 – rue du Village 57, 1214 Vernier

Vendredi 2 juillet – *Dead Man*, de Jim Jarmusch, 1995

Âge légal 12 ans, âge suggéré 16 ans

William Blake prend le train vers l'Ouest pour y exercer le métier de comptable. Arrivé dans la sinistre ville de Machine, il s'y trouve accusé à tort d'un double meurtre et prend la fuite, une balle logée près du cœur. Accompagné de Nobody, un Indien cultivé qui le prend pour le poète anglais William Blake, il s'engage dans un périple à travers l'Ouest sauvage...



Samedi 3 juillet – *Captain Fantastic*, de Matt Ross, 2016

Âge légal 12 ans, âge suggéré 14 ans

Dans les forêts reculées du nord-ouest des Etats-Unis, vivant isolé de la société, un père dévoué a consacré sa vie toute entière à faire de ses six jeunes enfants d'extraordinaires adultes. Mais quand le destin frappe sa famille, ils doivent abandonner ce paradis qu'il avait créé pour eux.



Vendredi 9 juillet – *I Feel Good*, de B. Delépine et G. Kerven, 2018

Âge légal 12 ans, âge suggéré 14 ans

Monique dirige une communauté Emmaüs près de Pau. Après plusieurs années d'absence, elle voit débarquer son frère, Jacques, un bon à rien qui n'a qu'une obsession : trouver l'idée qui le rendra riche. Plus que des retrouvailles familiales, ce sont deux visions du monde qui s'affrontent.



Parc de Balexert à 21h – avenue de Crozet 39, 1219 Châtelaine

Vendredi 13 août – *Antoinette dans les Cévennes*, de C. Vignal, 2020

Âge légal 10 ans, âge suggéré 14 ans

Des mois qu'Antoinette attend l'été et la promesse d'une semaine en amoureux avec son amant, Vladimir. Alors quand celui-ci annule leurs vacances pour partir marcher dans les Cévennes avec sa femme et sa fille, Antoinette ne réfléchit pas longtemps : elle part sur ses traces ! Mais à son arrivée, point de Vladimir – seulement Patrick, un âne récalcitrant qui va l'accompagner dans son singulier périple...



Samedi 14 août – *Woman at War*, de Benedikt Erlingsson, 2018

Âge légal 10 ans, âge suggéré 14 ans

Halla, la cinquantaine, déclare la guerre à l'industrie locale de l'aluminium, qui défigure son pays. Elle prend tous les risques pour protéger les Hautes Terres d'Islande... Mais la situation pourrait changer avec l'arrivée inattendue d'une petite orpheline dans sa vie...



Vendredi 20 août – *Into the Wild*, de Sean Penn, 2007

Âge légal 10 ans, âge suggéré 14 ans

Tout juste diplômé de l'université, Christopher McCandless, 22 ans, est promis à un brillant avenir. Pourtant, tournant le dos à l'existence confortable et sans surprise qui l'attend, le jeune homme décide de prendre la route en laissant tout derrière lui. Des champs de blé du Dakota aux flots tumultueux du Colorado, Christopher rencontrera des personnages hauts en couleur qui façonneront sa vision de la vie et des autres.



DVD à emprunter dans vos bibliothèques



Dormir à tout prix, un film de Thierry Robertn

Le sommeil représente un tiers de notre vie. Pourtant, nous dormons de moins en moins... et de moins en moins bien. Partout la recherche se mobilise pour mieux comprendre le sommeil et en vaincre les troubles. Outre la fatigue et l'irritabilité, mal dormir empoisonne aussi notre santé, c'est aujourd'hui prouvé. Alors comment faire pour retrouver le sommeil ? De la lumière bleue à la sieste, la recherche elle, ne s'est pas endormie en chemin, preuve dans ce documentaire.



Cunningham, un film de Alla Kovgan

Ce film retrace l'évolution artistique du chorégraphe américain Merce Cunningham, de ses premières années comme danseur dans le New-York d'après-guerre, jusqu'à son émergence en tant que créateur visionnaire. Tourné en 3D avec les derniers danseurs de la compagnie, le film reprend 14 des principaux ballets d'une carrière riche de 180 créations, sur une période de 70 ans. C'est un hommage puissant, à travers des archives inédites, à celui qui a révolutionné la danse, ainsi qu'à ses nombreux collaborateurs, en particulier le plasticien Robert Rauschenberg et le musicien John Cage.



La guerre des trônes, un film de Vanessa Pontet et Alain Brunard

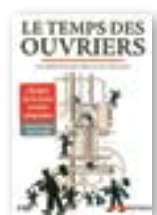
La série, narrée par Bruno Solo, retrace l'épopée des dynasties rivales qui ont écrit la grande histoire de l'Europe. Une lutte pour le pouvoir qui s'accomplit par les armes, sur les champs de bataille, mais aussi dans l'intimité des murs de pierres : alliances et trahisons, mariages et adultères, complots et meurtres. Grâce à des reconstitutions historiques épiques, découvrez comment la soif de pouvoir et les passions humaines ont dessiné les frontières des nations européennes.

Le livre est également disponible.



Woman, un film d'Anastasia Mikova et Yann Arthus-Bertrand

WOMAN est un projet mondial qui donne la parole à 2000 femmes à travers 50 pays différents. Ce documentaire souligne la force intérieure des femmes, malgré les injustices que celles-ci subissent partout dans le monde, et leur capacité à changer le monde, en dépit des multiples difficultés auxquelles elles sont confrontées. Ce film repose sur des entretiens à la première personne, et aborde des thèmes aussi variés que la maternité, l'éducation, les règles, le mariage, la sexualité et l'indépendance financière. Il offre de superbes portraits intimistes.



Le temps des ouvriers, un film de Stan Neumann

Du début du XVIII^e siècle à nos jours, Stan Neumann déroule l'histoire du monde ouvrier européen, rappelant en une synthèse éblouissante tout ce que nos sociétés doivent aux luttes des « damnés de la terre ». En 4 épisodes, cette fresque épique rappelle ce que nos sociétés doivent à la classe ouvrière qui, depuis 300 ans, a été un moteur dans l'histoire des pays d'Europe, au gré des révolutions, des guerres et des bouleversements sociaux.

DVD pour les jeunes... et les moins jeunes !



C'est pas sorcier, présenté par Fred, Jamy et Sabine

Pour tout comprendre à l'astronomie, à la faune sauvage, et à bien d'autres thèmes palpitants, on peut compter sur Fred, Jamy et Sabine ! Grâce à eux, la science devient un véritable jeu d'enfant. Une série culte !

Dès 7 ans



Il était une fois... la vie, Albert Barillé, Jean Barbaud, Michel Legrand

Maestro, un vieil homme à la longue barbe blanche vous explique tout sur le fonctionnement du corps humain et les bonnes pratiques en matière de santé. Grâce à lui, on comprend facilement et en s'amusant ce qui se passe dans notre corps tout au long de la vie...

Dès 10 ans



La vallée des loups, réalisé par Jean-Michel Bertrand

Un fantastique voyage dans les Alpes françaises. Partez à la recherche des loups aux côtés d'un grand passionné. Durant trois années, le réalisateur va se fondre dans la nature pour que les loups s'habituent à sa présence. Le résultat est saisissant, les loups et la nature évoluent allègrement sous l'œil discret des caméras.

Dès 6 ans



La vie sauvage en Suisse, réalisé par Roger Mäder

Embarquez pour de fabuleux récits piratesques, pleins d'aventures dangereuses, de trésors étincelants, de perroquets bavards qui raviront les jeunes mousses comme les vieux loups de mer. Des malédictions, des canons et mêmes des zombies seront au rendez-vous. L'expédition s'annonce agitée !

Dès 8 ans



Blue : plongez dans un océan de surprises, réalisé par Keith Scholey et Keith Fothergill

Tout au long du film on suit Blue, un jeune dauphin qui parcourt avec son groupe un récif corallien. On y découvre des espèces, très différentes les unes des autres, et pourtant, capables de s'entraider pour survivre et faire face aux nombreux prédateurs qu'elles côtoient. Les images spectaculaires nous immergent dans l'univers magique de la biodiversité marine. Avec en prime la voix de Cécile de France !

Tout public

**Consultez notre catalogue en ligne : www.vernier.ch/biblio
Inscription et prêts gratuits !**

Lectures ludiques transats

La bibliothèque des Avanchets sort de ses murs et vous propose lecture, jeux et détente à l'ombre.

Du 5 au 16 juillet de 15h à 18h

En partenariat avec la ludothèque des Avanchets

Groupe de parole pour les proches-aidants

Le Groupe de parole «EntreProches» est l'occasion pour les proches-aidants d'échanger et de se ressourcer.



Aider est un art difficile et nécessaire qui ne s'apprend pas à l'école. À tout moment de sa vie, une personne peut être appelée à aider. Parfois il s'agit d'offrir simplement une présence, de simplement être là. À d'autres moments, un engagement important est nécessaire et la tâche s'avère ardue. Les choses peuvent devenir difficiles, nous allons peut-être être confrontés à des sentiments pénibles tels que l'impuissance, le désarroi et

l'épuisement. C'est alors que la personne qui aide a besoin d'être aidée, de trouver de l'apaisement, de pouvoir prendre du recul et d'être soutenue dans sa réflexion sur sa propre situation d'aidante. Le groupe de paroles Entre Proches est un espace de ressourcement et d'entraide qui cherche à répondre à ces besoins.

Les rencontres, gratuites et sans inscription, sont animées par un professionnel. Les prochaines rencontres auront lieu

**jeudi 20 mai, 17 juin et 8 juillet
de 18h à 19h30**

Veuillez contacter le service de la cohésion sociale afin de savoir si la réunion aura lieu en visioconférence ou au Centre de Quartier de Châtelaine, avenue de Châtelaine 84, 1219 Châtelaine

Info

Service de la cohésion sociale (SCS)
Tél. 022 306 06 70 – seniors@vernier.ch

Le Coin des Artistes

Œuvres de Madame Marie Bozena Bik

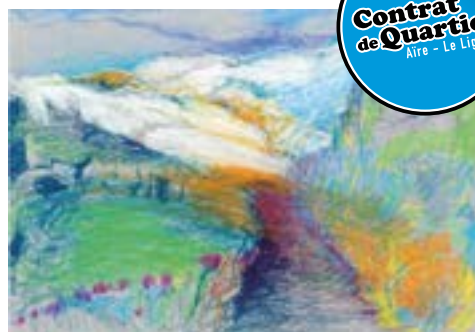
Du samedi 22 mai au samedi 19 juin 2021

Ouverture de l'exposition les mercredis et samedis de 14h30 à 17h30

Local du Contrat de Quartier d'Aire-Le Lignon, Place du Lignon 32 – Sous l'église de l'Épiphanie

Visite de l'exposition dans le respect des mesures sanitaires (distanciation, désinfection des mains, port du masque obligatoire dès 12 ans et pas plus de trois visiteurs à la fois).

Info : Denise Rauss, tél. 022 796 65 62 – 076 756 55 12 – denise.r-c@bluewin.ch



Les 12 et 13 juin 2021, la culture s'invite à bord du Léman Express

Participez à un week-end de spectacles gratuits dans 9 gares du Grand Genève et en itinérance dans les trains !

F-LEX, Festival du Léman EXpress est un événement culturel et populaire qui permet de découvrir le train et les gares autrement, comme un lieu de fête. Par cet événement, il s'agit de favoriser l'appropriation du Léman Express par les habitants; de contribuer au rayonnement culturel du Grand Genève et d'encourager la circulation des publics de part et d'autre de la frontière.

1 réseau – 1000 scénarios

Pendant 24 heures, un ensemble de spectacles et de créations artistiques pluridisciplinaires seront proposés à bord de certains trains et dans 9 gares du Léman Express: Lancy-Pont-Rouge / Genève-Champel / Genève-Eaux-Vives / Chêne-Bourg / Annemasse / Thonon-les-Bains / La Roche-sur-Foron / Bonneville / Valserhône.

F-LEX, ce sont des formes artistiques rarement offertes, des formats itinérants conçus pour l'espace public, des performances favorisant des temps de convivialité et d'échanges. Attendez-vous à rencontrer dans les trains ou aux abords des gares des surgissements de centaures, des chorégraphies ondulatoires, des voyages musicaux ou encore des concerts supersoniques.

L'ACG (Association des Communes Genevoises), le Pôle Métropolitain du Genevois Français ont demandé à leurs partenaires, Château Rouge à Annemasse et la Comédie de Genève de vous concocter de nombreuses surprises.

La culture... ça bouge entre les lignes!

Le Grand Genève compte de nombreuses structures culturelles offrant un agenda et un

catalogue d'événements dense et varié (grand-geneve.org/agenda-culturel).

F-LEX est l'opportunité de mettre un coup de projecteur sur la culture hors des frontières et d'inviter les habitants à sa rencontre. Grâce aux nouvelles infrastructures de mobilité, le Léman Express et les voies vertes constituent un levier fédérateur d'une culture transfrontalière.

Pendant 24 heures, F-LEX permettra à chaque citoyen du Grand Genève de savourer la richesse et la multiplicité des propositions culturelles de ce territoire atypique.



Info

Festival F-LEX

12 et 13 juin 2021

Programme complet à venir sur www.f-lex.info

Suivez les actualités sur Facebook et Instagram

facebook.com/festival.lemanexpress

instagram.com/festival.lemanexpress

Un peu de répit pour les proches-aidants

C'est une première à Vernier. L'EMS la Châtelaine, Espace de Vie SA, vient d'inaugurer une Unité d'accueil temporaire de répit (UATR). Il s'agit de quatre chambres individuelles destinées à des séjours de courtes durées. Le directeur de l'établissement, Ugo Cavallero, nous explique le concept.



Moment de convivialité à l'EMS La Châtelaine

© EMS La Châtelaine

Qu'est-ce qu'une UATR ?

Ce sont des lits réservés pour des accueils limités dans le temps. Ils offrent des solutions temporaires à des personnes qui ont besoin d'aide pour les soins quotidiens. Les UATR permettent ainsi aux proches-aidants de pouvoir souffler quelques instants.

Qui peut bénéficier de ces lits ?

Des personnes d'âge AVS domiciliées à Genève et présentant une dépendance physique, des troubles psychiques ou cognitifs. Une prescription médicale est nécessaire.

Quelles sont les raisons qui justifient un accueil en UATR ?

Les raisons divergent d'un cas à l'autre. Un placement peut être justifié en cas d'épuisement des proches-aidants, pour faire la transition

entre l'hôpital et le domicile, lors de vacances des proches-aidants ou encore en cas de travaux dans le logement.

Comment se déroule un séjour ?

Les chambres mesurent entre 16 et 18 m², elles sont meublées et abritent chacune une salle de bain privée. Les lits sont individuels, mais des aménagements peuvent être réalisés pour accueillir un couple si besoin. Sur place, la personne jouit des mêmes prestations que les résidents fixes. Elle a droit à trois repas par jour ainsi qu'une collation à 16h, et peut profiter de toutes les animations socio-culturelles organisées au sein de l'établissement.

Combien de jours les personnes peuvent-elles rester ?

La loi permet d'être accueilli en UATR entre 5 et

45 jours au total par an. Les séjours de moins de 5 jours consécutifs ne sont pas admis pour des raisons logistiques et administratives. Plusieurs placements d'une semaine ou plus au cours de l'année sont en revanche tout à fait possibles.

Combien coûte un séjour en UATR ?

Le forfait journalier à la charge du résident s'élève à CHF 105.15 auxquels on ajoute CHF 8.– pour les soins. Le reste des coûts, près de CHF 300.–, est assumé par le Canton et l'assurance maladie de base. Si la personne placée en UATR bénéficie de prestations complémentaires, elle peut également toucher d'autres aides financières qui réduiront le coût de son séjour à une quinzaine de francs par jour.

Quelles sont les démarches à effectuer pour bénéficier de cette prestation ?

Toutes les informations et documents à fournir sont disponibles sur notre site Internet <https://espacedevie.ch/uatr/> ou par téléphone au 022 338 25 25. Un formulaire doit notamment être rempli par le médecin traitant.

Ce dernier doit également faire part des différents besoins du proche-aidé au quotidien.

Combien de temps à l'avance les familles doivent-elles s'y prendre pour être sûres d'avoir une place ?

Tout dépend des périodes. Plus tôt la demande est déposée, plus il y a de chances d'avoir une chambre de disponible. Actuellement, il nous reste encore des lits pour l'été, mais il ne faudrait pas trop attendre.

Des accueils en urgence sont-ils possibles ?

Les placements en urgence sont possibles en fonction de la disponibilité des lits. Nous pouvons également mettre les patients en relation avec nos partenaires de Cité générations à Onex ainsi que la Clinique de Carouge qui disposent d'unités d'accueil temporaire médicalisées dédiées aux urgences.

La problématique des proches-aidants s'est aggravée avec le Covid-19

L'inauguration de la nouvelle Unité d'accueil temporaire de répit (UATR) à Châtelaine tombe à point nommé. «La problématique des proches-aidants s'est aggravée avec le Covid-19, relève Juliette Fioretta, chargée de mission Seniors au sein du service de la cohésion sociale. Ils sont plus isolés et, avec la fermeture des foyers de jour à plusieurs moments durant la pandémie, certains n'ont pas pu se reposer du tout. Le risque d'épuisement est important.»

Le Groupe de parole «EntreProches» mis sur pied par la Ville de Vernier il y a plusieurs années a dû, lui aussi, s'adapter à la situation. Les rencontres se déroulent aujourd'hui par visioconférence. Elles offrent aux proches-aidants un moment d'échange entre eux et avec un professionnel.

La décision de placer en institution son parent ou son conjoint n'est pas facile à prendre. Juliette Fioretta évoque les sentiments de culpabilité que ressentent souvent les proches-aidants. Beaucoup renoncent à franchir le pas par loyauté envers la personne dépendante. Un séjour temporaire paraît souvent plus acceptable aux yeux des proches. Les enjeux sont moindres et un retour à domicile est toujours possible.

Le concept des UATR n'est pas nouveau à Genève. L'Institution genevoise de maintien à domicile (imad) gère depuis une dizaine d'années deux bâtiments uniquement dévolus à ce type d'accueil. «Lorsque les gens s'adressent à nous, beaucoup nous confient qu'ils auraient dû venir depuis longtemps,

relate Florence Dorsaz-Baudoin, Directrice des UATR à l'Imad. Il est très important de faire de la prévention.»

Outre un peu de repos pour les proches-aidants, un placement temporaire apporte souvent d'autres bénéfices. Les établissements UATR imad profitent du séjour pour réaliser une évaluation de la situation psycho-sociale du patient et proposer d'éventuels soutiens supplémentaires à la famille pour le retour à domicile. «Devenir proche-aidant, c'est comme devenir parent, ça peut arriver à tout le monde, mais personne n'est préparé, illustre Florence Dorsaz-Baudoin. Les gens ne savent pas tout ce qui existe pour les soutenir et les soulager.»

7^e édition des cours d'été en plein air de Pro Senectute Gym Seniors



♥ Ces cours sont offerts par la Ville de Vernier! Ils auront lieu les **mercredis du 7 juillet au 18 août 2021** au Parc de la Mairie, rue du Village 9, 1214 Vernier. Bus 6, 19, 53, 57: arrêt Vernier-Ecole. Groupe 1: de 9h15 à 10h15 – Groupe 2: de 10h30 à 11h30

Attention, en raison de la pandémie de coronavirus, des mesures particulières sont prises. Inscriptions sur place; 14 personnes maximum par groupe; aucune personne supplémentaire ne pourra malheureusement être acceptée. Les mesures pouvant toutefois évoluer selon la situation pandémique, nous vous conseillons de vous renseigner avant le cours: <https://ge.prosenectute.ch/gym-seniors/>

Les cours sont dispensés par n'importe quel temps, prévoir une tenue adaptée à la météo. Aucun vestiaire à disposition. Assurance accident à la charge du participant.



Info

Service de la cohésion sociale (SCS),
délégation aux seniors:
Tél. 022 306 06 70 – seniors@vernier.ch

PRO SENECTUTE
Gym Seniors
SPORT ET MOUVEMENT

« Être et rester mobile » : un cours dédié aux seniors qui souhaitent aller de l'avant

Plus que jamais la qualité de la vie dépend de notre mobilité.



© ate

Pour se mettre à jour sur les nouveaux réseaux de transports publics, se déplacer avec facilité et de manière sûre, un nouveau cours «**Être et rester mobile**» pour les seniors de Vernier aura lieu le 8 juin 2021 de 14h à 17h à l'Hôtel Montbrillant (rue de Montbrillant 2, 1201 Genève – juste derrière la gare Cornavin).

De la voiture au vélo en passant par les transports publics locaux et les CFF, des professionnel·le·s de la Police, des TPG, des CFF et de l'ATE, répondent à toutes les questions de mobilité.

Des exercices pratiques sont prévus, et cerise sur le gâteau, un ergothérapeute de l'IMAD donne des conseils pratiques pour se déplacer avec un déambulateur ou en fauteuil roulant.

Grâce aux soutiens de la Ville de Vernier et de l'Etat de Genève, le cours est gratuit.

En raison des directives sanitaires, le nombre de places est limité.

Info

Inscrivez-vous dès maintenant par téléphone au 022 555 90 06 ou sur le site www.mobilitesenior.ch

Pour une mobilité
d'avenir



être mobile

Une ludothèque sur roues : L'Amusebus et des jeux pour tous

Le service de la cohésion sociale propose aux habitantes et habitants de la ville de Vernier des animations itinérantes et gratuites durant toutes les vacances scolaires d'été.

L'Amusebus, un véhicule transportant de nombreux jeux adaptés aux activités de plein air, sillonnera la ville de Vernier pen-

dant les mois de juillet et d'août afin de proposer des moments ludiques pour les petits et les grands. Des chaises longues et diverses animations garantiront une ambiance conviviale.

Composée d'animatrices et de jeunes de Vernier, une équipe accueillante et attentive aux besoins de chacune et chacun vous fera découvrir le monde du jeu. Destinés à tous les publics et à tous les goûts, vous pourrez vous amuser avec des jeux de plateau, en bois ou même sportifs!

L'Amusebus s'arrêtera chaque semaine dans un quartier différent de la commune pour investir les parcs et les préaux d'école du lundi au vendredi de 15h à 19h.



© Greg Clément

Du 5 au 9 juillet
Du 12 au 16 juillet
Du 19 au 23 juillet
Du 26 au 30 juillet
Du 2 au 6 août
Du 9 au 13 août
Du 16 au 20 août
Du 23 au 27 août

Quartier

Vernier-Village
Le Lignon
Les Avanchets
Les Libellules
Châtelaine
Vernier-Village
Le Lignon
Les Avanchets

Lieu

Préau école des Ranches
Parc côté Poste
Préau école Avanchet-Jura
Parc des Libellules
Place de Châtelaine
Foyer des Tattes
Parc côté Poste
Préau école Avanchet-Jura

Des mesures de protection inhérentes à la situation sanitaire seront appliquées, notamment celle d'assurer une traçabilité de toutes les personnes profitant de l'Amusebus à travers la transmission de leurs coordonnées.

Info

Service de la cohésion sociale
Tél. 022 306 06 70 – scs@vernier.ch

Journée de lecture à voix haute

Partagez des histoires pendant toute une journée. Des histoires pour les petits, ou les grands aussi...

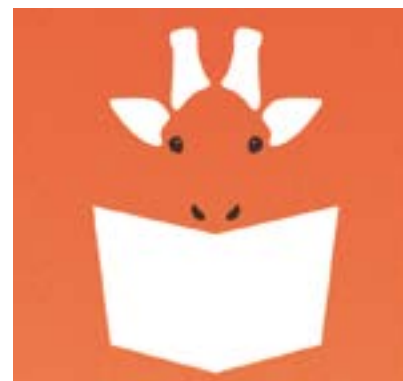
**Mercredi 26 mai de 9h à 12h : lectures pour les enfants de 2 à 5 ans
et de 15h à 17h : lectures pour les enfants dès 6 ans**

Bibliothèque de Vernier-Village ou Parc Chauvet-Lullin par beau temps

Rue du Village 57, 1214 Vernier

Tél. 022 306 07 98 – bibver@vernier.ch

Dès 2 ans – Nombre de places limité, réservation obligatoire



La récré numérique

Vous êtes parent et vous êtes exaspéré de voir votre enfant vous confisquer votre téléphone pour jouer futillement pendant des heures ?

La bibliothèque invite les plus jeunes à découvrir de nouvelles applications ludo-éducatives. Grâce à la récré numérique, vos enfants apprendront tout en s'amusant et ceci sous la houlette d'un collaborateur disposé à répondre à toutes leurs questions.

Mardi 1^{er} juin 2021 dès 16h15

Bibliothèque de Châtelaine, av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine

Tél. 022 306 07 97 – bibcha@vernier.ch

Tout public, dès 9 ans

Entrée libre, nombre de places limité, réservation obligatoire – Parents bienvenus



L'ancêtre du violon, de la harpe et de la guitare

Découvrez l'arc musical avec Fidèle Baha, conteur, instrumentaliste et chanteur

Jeudi 17 juin à 17h30

Bibliothèque de Châtelaine, av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine

Tél. 022 306 07 97 – bibcha@vernier.ch

Dès 4 ans – Nombre de places limité, réservation obligatoire



Sacs surprises de l'été

Comme tous les étés les bibliothécaires des Avanchets, de Châtelaine et de Vernier-Village proposent aux enfants de 0 à 16 ans des sacs surprises remplis de livres. Plusieurs documents de la bibliothèque ont été sélectionnés et emballés afin d'être des emprunts surprises ! Les enfants choisissent un sac de la bonne couleur, l'empruntent et ne découvrent qu'à la maison quelles seront leurs lectures de vacances !

« En bas de chez toi » ouvre à nouveau ses portes

Nous avons le plaisir de vous informer que l'accueil «En bas de chez toi» a repris à l'extérieur depuis mi-avril.



Nous vous accueillons avec plaisir selon les horaires ci-après, et dans le respect des mesures sanitaires: nombre de participants limité à 15 personnes, enfants compris, désinfection des mains et port du masque obligatoire.

«En bas de chez toi», c'est des rencontres où enfants et adultes partagent un moment en groupe autour de différentes activités lors desquelles apprentissages et relations sont favorisés. Les enfants rencontrent des copains, apprennent à partager et à jouer collectivement. Les adultes font connaissance, échangent sur l'éducation des enfants ou passent simplement un bon moment ensemble. L'équipe d'animation est attentive aux préoccupations et questions des participants. Les rencontres se terminent toujours par un moment de convivialité autour d'un goûter.

Horaires et lieu

Mardi de 14h à 16h

Place de jeux, rue François-Durafour 7
1220 Les Avanchets

Jeudi de 9h30 à 11h30

Place du Lignon, 1219 Le Lignon
Place du Lignon, entre le centre commercial et l'église protestante

Info

Service de l'enfance
sen@vernier.ch – tél. 022 306 06 80

Rallye en famille : retour en images

Durant les mois de mars et d'avril, les enfants de 0 à 8 ans et leurs familles ont pu profiter des parcours ludiques proposés par la Ville de Vernier.

Les familles verniolanes ont découvert ou redécouvert les quartiers de Vernier à travers le projet *Rallye en famille*: quatre parcours à choix, des missions amusantes à relever en famille et surtout de bons moments à partager.

Un grand bravo à toutes les personnes qui ont relevé le défi: vous faites maintenant partie des exploratrices et explorateurs de Vernier. Voici une petite sélection de photos, aimablement partagées par les familles qui ont beaucoup apprécié ce projet.

L'action *Rallye en famille* se termine. Si vous n'avez pas eu l'occasion d'y participer, les descriptifs et les cartes des parcours resteront disponibles sur le site de la commune, à l'adresse: www.vernier.ch/rallye.

Info

Service de l'enfance

Tél. 022 306 06 80 – sen@vernier.ch



Samuel, 6 ans - parcours d'Avanchets-Châtelaïne



Maëlle, 4 ans - devant la bibliothèque de Vernier-Village



Lisandro, 7 ans, et Yanis, 4 ans - parcours à Vernier-Village



Tiziano, 7 ans et Flavio, 5 ans - parcours des Libellules



Angela, 6 ans, pose joyeusement devant les Tours du Lignon



Timéo, 9 mois - notre plus jeune aventurier!

Activités live en public de l'association Vernier-sur-Rock

Enfin des perspectives d'avenir pour le VSR avec la tenue des Tremplins, Urban Xpress et inscriptions Mx3, mais aussi Urban Days et Girl Boss au mois de mai et de juin.

Le festival organise depuis 2011 des Tremplins permettant de mettre en valeur de jeunes artistes locaux dans des salles genevoises à l'ancrage socioculturel. Le VSR se réjouit de poursuivre sur sa lancée le 15 mai à la Makhno avec Don't Kill The Cow, Ted Beaubrun et Rootstudy, le 22 mai à la Villa Tacchini avec Avo, Malavida et Raskolnikov et le 29 mai à l'Abarc avec JourneyMan, Cheap Star et SYLV.

Afin de mettre à l'honneur la culture urbaine et hip-hop, le VSR propose un concours Urban Xpress le 21 mai à la Maison de Quartier Villa Tacchini avec Beatrix Kidoo, Lah Kandee, Massy F et Diamond et le 28 mai à l'Abarc avec BluVee, SSID, El Killo et Shooter. Les finalistes disputeront la victoire lors de la soirée hip-hop du festival VSR. Les deux prochains Urban Xpress auront lieu les 11 et 25 juin. Les inscriptions Mx3 sont ouvertes sur <https://bit.ly/3gmlXa2>.

Le VSR poursuit sa série « Girl Boss » le 14 juin à la Maison de Quartier Jardin Robinson de ChâBal et le prochain atelier d'écriture « Urban Days » se tiendra le 4 juin au Centre de rencontre « La Carambole ». Signalons encore que la permanence du VSR est ouverte tous les mercredis de 14h à 18h. L'association VSR propose des permanences les mercredis de 14h à 18h dans un objectif d'accompagnement des jeunes sur leurs projets professionnels et culturels. Ces moments ont pour objectif de proposer régulièrement des ateliers sur les métiers de la scène et du spectacle avec des professionnels de ces domaines.

Agenda

« Girl Boss »

Vendredi 14 juin de 17h30 à 19h30

ChâBal, av. de Crozet 39, 1219 Châtelaine

« Urban Days »

Vendredi 4 juin de 17h30 à 19h30

La Carambole, Pl. du Lignon 16, 1219 Le Lignon

« Tremplins »

Samedi 15 mai de 19h45 à 23h45

La Makhno, Pl. des Volontaires 4, 1204 Genève

Samedi 22 mai de 19h30 à 23h30

Villa Tacchini, ch. de l'Avenir 11, 1213 Petit-Lancy

Samedi 29 mai de 19h30 à 23h30

Abarc, route de Vernier 151, 1214 Vernier

« Urban Xpress »

Vendredi 21 mai de 21h à 23h30 à la Villa Tacchini

Vendredi 28 mai de 21h à 23h à l'Abarc

Info

Pour toute demande, suggestion ou prise de contact : www.festivalvsr.ch et sur

www.facebook.com/festivalvsr

Permanence VSR, route du Bois-des-Frères 51A, 1219 Le Lignon



©Ted Beaubrun

Canicule : recommandation pour les enfants

Protéger les enfants de la chaleur

- Garder la fraîcheur dans les locaux: aérer tôt le matin ou la nuit.
- Privilégier les activités matinales ou à l'ombre.
- Ne pas exposer les enfants au soleil.
- Penser au chapeau, aux vêtements et à la crème solaire.
- Ne jamais laisser un enfant dans une voiture ou sans surveillance dans des locaux fermés.
- Eviter de couvrir la poussette avec un drap ou un linge.

Rafrâichir les enfants

- Contrôler la température de la peau des nourrissons et des enfants en bas âge: les rafraîchir doucement avec des douches tièdes ou un linge humide.
- Leur proposer de l'eau régulièrement: un petit verre toutes les heures idéalement.
- Leur servir des repas rafraîchissants, froids et légers. Veiller à un apport suffisant en sel.
- Les habiller légèrement.

Prendre grand soin des enfants malades

- Etre particulièrement attentif aux enfants atteints de maladies chroniques, cardio-vasculaires, neurologiques ou pulmonaires.
- Surveiller les signes d'épuisement et de fatigue, la sécheresse de la peau et des lèvres.
- Consulter un médecin en cas de doute, en particulier lors de diarrhées (attention à la déshydratation rapide!).

En présence de signaux d'alerte

Appeler votre pédiatre. S'il est absent, appelez le service de garde et urgence de la société genevoise de pédiatrie: 0844 022 022. En cas d'urgence vitale, appelez le 144 sans attendre.

Pour en savoir plus: www.canicule.ch (allemand – français – italien). Informations extraites de la documentation de l'Office Fédéral de la santé publique.

Ecole de musique de la Fanfare municipale de Vernier (FMV)

Voulez-vous des cours de musique pour vos enfants sans devoir vous déplacer en ville ?

L'école de musique de la Fanfare municipale de Vernier offre une formation équivalente. Dès le 31 août 2021, les cours suivants seront donnés dans notre commune, à l'école des Ranches I (rue du Village 6), au Centre de Quartier de Vernier-Village (rue du Village 22) et au local de la fanfare (chemin de Poussy 3):

Clarinette / Flûte traversière / Saxophone / Percussion (batterie et tambour) / Trombone / Trompette / Chant (dès 15 ans) / Piano / Violon / Solfège (enfants et adolescents) / Initiation musicale dès 4 ans.

Tarifs annuels

Solfège & initiation musicale, cours collectif: CHF 460.–

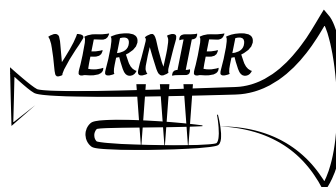
Instruments de fanfare, cours individuel: 1^{ère} année, 30 minutes hebdomadaire CHF 750.– / dès la 2^e année, 45 minutes: CHF 1100.–

Piano, violon & chant, cours individuel: 30 minutes hebdomadaire CHF 1350.– / 50 minutes CHF 2250.– (à choix)

Inscriptions jusqu'au 31 août 2021

Info

Renseignements & inscriptions: Claude-Alain Barmaz, Directeur EMV, tél. 022 782 08 94 – 076 616 35 96
barmazca@sunrise.ch – www.fmv125.ch
www.facebook.com/FMV.vernier



Activité intergénérationnelle à l'école des Avanchets

Les élèves des classes de 7^e et 8^e primaire des écoles d'Avanchet-Jura et Avanchet-Salève ont accepté avec enthousiasme l'idée d'une communication intergénérationnelle.



Leticia Campos, responsable accompagnement des activités de la Résidence Pierre de la fée et Jura, a invité notre établissement à établir une communication entre les élèves et les résidents de cet EMS. Les enfants ont accepté cette initiative avec joie et enthousiasme. Ainsi, pour Pâques, lors des cours d'Art Visuel, ils ont confectionné 65 belles roses en papier crépon. Chacune de ces roses étant accompagnée d'une carte personnelle écrite

par l'élève ayant réalisé la rose. Un chaleureux message de réconfort, d'amour et d'attention.

Les résidents de l'EMS, en guise de réponse, ont également écrit aux élèves de belles cartes de remerciements en y joignant une photo d'eux tenant leur rose. Un représentant de ces résidents, Monsieur Othmar, 85 ans, est venu à l'école afin d'apporter personnellement ces cartes. Dans l'une des classes, il a eu l'opportunité d'un échange avec des élèves qui lui ont posé plusieurs questions sur sa vie, sa famille et ses expériences professionnelles. Nos élèves ont été impressionnés, ils ont découvert l'histoire de cet arrière-grand-père, plein de bon sens, ayant vécu la construction de leur école et ayant fabriqué des crayons Caran d'Ache pendant plus de 35 ans... Une belle rose de Monsieur Othmar, car n'oublions pas que « si la rose est une belle fleur, c'est aussi parce qu'elle s'ouvre » !

Mila Iquise,
enseignante en arts visuels



Visite en classe de Monsieur Othmar, 85 ans.

La Carotte du Lapin de Pâques aux Avanchets

Dès le début d'année 2021, l'Association des Parents d'Elèves de la Cité des Avanchets (APeCA) s'est mobilisée pour rencontrer le Lapin de Pâques et organiser sa venue dans les écoles Avanchet-Jura et Avanchet-Salève. La récolte de son potager ayant été très abondante, elle a permis à chacun de nos élèves de recevoir une très belle carotte confectionnée avec amour et remplie de surprises gourmandes.

Tout au long du vendredi 26 mars 2021, un nuage de joie, d'impatience, de bonheur, d'insouciance flottait au-dessus de leurs 572 petites têtes. Et comme attendu, des carottes magiques sautaient de partout ! Le plus important en cette période de pandémie, où les activités et sorties sont quasi inexistantes, a été le partage d'un moment de convivialité et de traditions qui a permis d'oublier l'actualité !

Un chant « merci » par une classe ou des mots comme « c'est géniiiaaalll », « c'est le plus beau jour de ma vie », ainsi que l'envie de faire une étreinte spontanément et des dessins de remerciement ont été partagés avec l'équipe de l'APeCA. Un autre moment marquant a été lorsqu'un petit garçon me présente le panier rempli de carottes de sa classe et m'adresse un regard plein de fierté, d'émotion et de renforcement de confiance en soi.

Ces moments qui nous rassemblent et qui permettent aux enfants de vivre des moments exceptionnels et magiques sont et resteront le leitmotiv de l'APeCA. Pour voir le jour, ce projet a dû respecter un plan sanitaire strict, à toutes les étapes, pour assurer la protection de la santé de tous.

L'APeCA remercie particulièrement la direction de l'établissement des Avanchets, le Contrat de Quartier des Avanchets, les commerçants partenaires ainsi que tous les membres bénévoles pour leur soutien, élaboration et réalisation de ce beau projet.



Info
APeCA
www.apeca.ch



La Maison de Quartier de la Concorde à Jean-Simonet

Comme les années précédentes, fidèle à ses origines de Maison de Quartier Mobile, la Maison de quartier de la Concorde sera présente au bas des immeubles à la rue Jean-Simonet les mardis 18 et 25 mai. De 16h30 à 18h30, notre équipe viendra à la rencontre des habitantes et habitants et proposera un goûter aux enfants ainsi que des jeux, livres, et autres activités ludiques. Une surprise sera au rendez-vous le 25 mai.

Un projet de l'Association des Habitant.e.s du Quartier de la Concorde

Info : Sophie, tél. 078 966 36 76 – mq.concorde@fase.ch – www.ahqc.ch

Ecole de natation et aquagym

Ecole de natation

Nous sommes très heureux d'avoir accompagné les enfants durant cette année particulière. Nous avons pu réagir aux différentes contraintes avec succès, les enfants ont progressé tant sur le plan des apprentissages des nages que sur le plan personnel. En effet, avec l'aide d'une personne supplémentaire qui s'occupait des enfants afin de les aider à s'habiller avant et après les cours de natation, ils ont tous progressé en s'autonomisant pour cet accès au bassin si particulier.

Nous vous proposons aujourd'hui **des stages intensifs d'été ouverts aux enfants dès 4 ans en petits groupes**, cours de 40 min. encadrés par un professeur diplômé, dans le bassin intérieur, au calme. Cette année, ces cours auront



lieu durant les semaines **du 5 au 9 juillet et du 12 au 16 juillet**. **Inscription:** info@aquatraining.com

Inscriptions annuelles: enfants dès 4 ans et adultes. Les réinscriptions sont en cours, les nouveaux participants pourront s'inscrire les semaines du 7 au 18 juin puis dès le 23 août 2021. Tarif annuel: CHF 370.-, pour les Verniolans: CHF 340.-

Aquagym

Nos cours d'été commencent le 5 juillet et se terminent le 3 septembre. Nous vous accueillons au bord du bassin moyen les lundis à 12h30, mardis à 10h et 18h, mercredis à 12h30 et jeudis à 10h. Nos cours d'Aquafitness sont dynamiques avec un travail complet du corps ainsi que des mouvements adaptés. Notre professeur qualifié vous attend au bord du bassin moyen, nous vous souhaitons beaucoup de plaisir. Tarif par cours CHF 10.- à régler au bord du bassin.

Info

www.aquatraining.com



AQUATRaining
Aquafitness - Aquabike - Natation



C'est bientôt l'été à la piscine du Lignon !

Cet été, votre piscine extérieure ouvrira le 7 juin.

Comme nous vous l'annoncions le mois passé, en raison de travaux qui seront effectués dans l'enceinte de la piscine du Lignon, la saison d'été à la piscine du Lignon débutera le 7 juin et se prolongera jusqu'au 19 septembre 2021.

A ce jour, nous ne pouvons pas encore vous donner plus de renseignements concernant les horaires et les conditions d'accès.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que possible via l'*Actu Vernier* et notre site Internet www.vernier.ch en fonction de l'évolution des mesures sanitaires.

Info

Piscine du Lignon, route du Bois-des-Frères 30,
1219 Le Lignon – Tél. 022 306 07 70 – ssp@vernier.ch

Concours des balcons fleuris 2021

L'AIVV est convaincue que le fleurissement participe à l'attractivité du village de Vernier, et contribue à le tenir en forme. C'est pourquoi L'AIVV propose d'«re»-organiser le concours «Les Balcons fleuris de Vernier-Village» en 2021.

Date

La période du concours des balcons est comprise entre le 28 juin et le 15 juillet 2021.

Lieu et participation

Le concours est ouvert aux personnes domiciliées sur Vernier Village et invite autant les particuliers que les commerçants et les entreprises à participer au concours.



Inscriptions

Pour participer, les villageois de Vernier sont invités à s'inscrire sur le site internet de l'AIVV: www.aivv.ch ou par téléphone, SMS ou Whats-App au numéro 079 154 60 00.

Les inscriptions devront être adressées **entre le 1^{er} et le 31 juin 2021**.

Une confirmation écrite sera adressée aux participants à la clôture des inscriptions fixée au mercredi 14 juillet 2021.

Déroulement

Une visite du jury auprès de chaque balcon et terrasse s'effectuera sur plusieurs demi-journées, entre le 1^{er} et le 15 juillet 2021

Le jury n'entrant pas dans les propriétés, il devra pouvoir juger le balcon ou la terrasse depuis l'espace public.

Assemblée générale de l'AIVV

En raison des restrictions du COVID, l'AIVV doit repousser son assemblée générale. Une date ultérieure sera choisie dès que les nouvelles seront meilleures et tous les membres seront convoqués par mail et par courrier comme défini dans les status.

Info

Laurent Tschopp, Président
Tél. 079 154 60 00
www.aivv.ch – info@aivv.ch



Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture :

Lu-Ve: 8h-19h

Sa: 8h-17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante : Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable : Mme E. Roup-ducet

Tél. 022 341 05 21 Fax: 022 341 02 65

Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire de la Ville de Genève

24 heures sur 24 – 7 jours sur 7

Avenue de la Concorde 20
1203 Genève

022 418 60 00

Genève,
ville sociale et solidaire

www.ville-geneve.ch

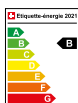


**Jean & fils
GRUNDER**
APPAREILS MENAGERS

— VENTE ET DÉPANNAGE TOUTES MARQUES —
DEPUIS 1973

Vernier - Genève - 022 732 52 38 - jeangrunder.ch

MAZDA CX-30 ÉQUIPÉ
DÈS CHF 199.-/MOIS & LEASING 1%.



Mazda CX-30 Ambition Skyactiv-G 122 M Hybrid FWD. Prix catalogue CHF 30450.-, remise de CHF 2000.-, prix net CHF 28450.- y.c. «Maxi-Garantie 3+2» d'une valeur de CHF 1090.- offerte, offre valable dans vos agences Mazda jusqu'au 31.05.21 ou jusqu'à nouvel ordre. Leasing: 1% intérêt nominal, apport CHF 7820.-, 10'000 Km/an, 36 mensualités CHF 199.-. Casco complète obligatoire et entretien inclus. Une offre de Mazda Finance, powered by ALPHERA Financial Services, une entreprise de BMW Services Financiers (Suisse) SA. (sous réserve d'acceptation). L'octroi d'un crédit est interdit s'il occasionne le surendettement du consommateur. Consommation normalisée UE mixte 6,5 l/100 km, émissions de CO₂ 146 g/km, catégorie d'efficacité énergétique B. Les illustrations peuvent présenter des accessoires et des options qui ne font pas partie du volume de la livraison de série. Voir conditions en agence, offre et photo non contractuelles.

GROUPE CHEVALLEY VOTRE PARTENAIRE AUTOMOBILE

AUTOS CAROUGE - GROUPE CHEVALLEY COLARUSSO CENTRE - GROUPE CHEVALLEY GARAGE RELAIS ONEX SA GARAGE DU NOUVEAU SALON SA GARAGE BERGER CHAMP COLIN SA

Mai

Samedi 15 mai – « Tremplin VSR » à La Makhno, place des Volontaires à Genève à 19h45.

Mardi 18 mai – La MQ Mobile de la Concorde au bas des immeubles de la rue Jean-Simonet dès 16h30.

Jeudi 20 mai – Groupe de parole pour les proches-aidants à 18h.

Vendredi 21 mai – « La Nuit est belle » à l'aula de l'école des Ranches à 20h30.

Vendredi 21 mai – « Urban Days » à la Villa Tacchini au Petit-Lancy à 17h30.

Samedi 22 mai – « Tremplin VSR » à la Villa Tacchini au Petit-Lancy à 19h30.

Du 22 mai au 19 juin – « Le Coin des artistes » au local du Contrat de Quartier d'Aire-Le Lignon.

Mardi 25 mai – La MQ Mobile de la Concorde au bas des immeubles de la rue Jean-Simonet dès 16h30.

Mercredi 26 mai – « Journée de lecture à voix haute » à la bibliothèque de Vernier-Village à 9h et à 15h.

Vendredi 28 mai – « Urban Days » à l'ABARC à 17h30.

Samedi 29 mai – « Tremplin VSR » à l'ABARC à 19h30.

Juin

Mardi 1^{er} juin – *La récré numérique* à la bibliothèque de Châtelaine dès 16h15.

Vendredi 4 juin – « Urban Days » à La Carambole à 17h30.

Samedi 5 juin – Rendez-vous du Maire à la Mairie de 9h à 12h.

Lundi 7 juin – Ouverture de la piscine extérieure du Lignon.

Mardi 8 juin – Cours « Être et rester mobile » pour les seniors à l'hôtel Montbrillant, sur réservation.

Samedi 12 et dimanche 13 juin – Festival F-LEX, Léman Express.

Vendredi 14 juin – « Girl Boss » à la Maison de Quartier ChâBal à 17h30.

Jeudi 17 juin – L'ancêtre du violon, de la harpe et de la guitare à la bibliothèque de Châtelaine à 17h30.

Jeudi 17 juin – Groupe de parole pour les proches-aidants à 18h.

Mardi 22 juin – Séance du Conseil municipal à la Mairie à 20h30.

Juillet

Vendredi 2 juillet – Projection du film *Dead Man* dans le parc Chauvet-Lullin à 21h30.

Samedi 3 juillet – Rendez-vous du Maire à la Mairie de 9h à 12h.

Samedi 3 juillet – Projection du film *Captain Fantastic* dans le parc Chauvet-Lullin à 21h30.

Du 5 au 16 juillet – « Lectures ludiques transats » aux Avanchets.

Du 5 juillet au 27 août – Sacs surprise de l'été dans les bibliothèques municipales.

Du 5 au 9 juillet – « L'Amuse bus » dans le préau de l'école des Ranches.

Mercredi 7 juillet – Cours de gym seniors au parc de la mairie à 9h15 et 10h30.

Jeudi 8 juillet – Groupe de parole pour les proches-aidants à 18h.

Vendredi 9 juillet – Projection du film *I Feel Good* dans le parc Chauvet-Lullin à 21h30.

Du 12 au 16 juillet – « L'Amuse bus » au Lignon, dans le parc côté Poste.

Mercredi 14 juillet – Cours de gym seniors au parc de la mairie à 9h15 et 10h30.

Mairie

Rue du Village 9, 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 06 - mairie@vernier.ch
lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Aménagement

Rue du Village 9, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 40 - sam@vernier.ch
lundi au jeudi : 8h à 12h - 14h à 16h

Bâtiments

Rue du Village 1, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 50 - sba@vernier.ch
lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Cohésion sociale

Chemin de l'Etang 4, 1219 Châtelaine
Tél. 022 306 06 70 - scs@vernier.ch
lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h - 13h à 16h

Culture et communication

Rue du Village 57, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 80 - scc@vernier.ch
lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Enfance

Route de Vernier 178, 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 80 - sen@vernier.ch
mardi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Environnement urbain (CEV)

Via Monnet 3, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 00 - seu@vernier.ch
lundi au vendredi : 8h à 11h - 13h30 à 16h30

Guichet prestations

Rue du Village 9, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 60 - sgp@vernier.ch
lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Police municipale

Av. Henri-Golay 26-26bis, 1214 Vernier
Ouverture du guichet : du lundi au vendredi : 8h à 16h
Tél. 022 306 06 55 du lundi au vendredi : 6h à 23h - samedi : 13h à 23h – Urgence : 117
sse@vernier.ch

Sports

Route du Bois-des-Frères 30, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 70 - ssp@vernier.ch
lundi au jeudi : 8h30 à 16h15 - vendredi : 8h30 à 13h

**J'en connais
qui vont
être ravis...**

**si tu me jettes dans
la bonne poubelle.**



A toi de trier !

Les communes et l'Etat de Genève